

L'AGENDA 2030

vu par les associations de collectivités territoriales



L'Agenda 2030 vu par les associations de collectivités territoriales

Principales conclusions de notre étude



À PROPOS DE L'AGENDA 2030

17
ODD

= Objectifs de développement durable
= 17 objectifs universels de l'ONU adoptés en 2015 par les dirigeants mondiaux

5
pilliers

Population
Prosperité
Paix
Partenariats
Planète

À PROPOS DE NOTRE ÉTUDE

34
associations de villes et régions ont répondu

de
28
pays européens

16
États membres de l'UE

12
pays hors de l'UE

PRINCIPALES CONSTATATIONS

SENSIBILISATION

4/5

des associations connaissent les ODD et y font référence

1/3

utilisent les ODD comme référence importante dans leurs stratégies de développement local et/ou régional

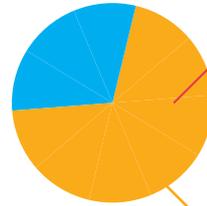
59 %

des associations abordent les ODD par le biais de méthodes de travail interdépartementales

Associations et leurs membres

- Développent des activités conjointes avec des partenaires externes
- Travaillent avec des déclarations politiques
- Soutiennent l'alignement des plans de développement local sur les ODD

GOVERNANCE MULTINIVEAUX

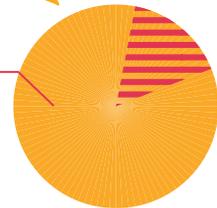


79 %

des pays disposent de cadres nationaux pour mettre en œuvre les ODD

59 %

de ces pays reconnaissent la nécessité de soutenir les gouvernements locaux



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



39 %

des associations travaillent avec des partenaires non européens sur les ODD



19 %

des associations se concentrent sur des ODD spécifiques

La coopération internationale et les ODD



plus

d'échanges et de renforcement des capacités



www.platforma-dev.eu

plus

de citoyens impliqués dans les politiques publiques



www.localsolidaritydays.eu

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS POUR LES MUNICIPALITÉS ET RÉGIONS ET LEURS ASSOCIATIONS





Action locale pour les objectifs mondiaux

Partout dans le monde, l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) font l'objet d'une attention croissante. De plus en plus de gouvernements, d'entreprises, d'écoles, d'instituts de recherche et d'organisations de la société civile se réfèrent à l'Agenda 2030 pour orienter leurs politiques et leurs actions. Les citoyens participent en outre à ce processus et poussent les secteurs public et privé à faire mieux.

En tant que niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, les autorités locales s'avèrent essentielles à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Sans elles, il est tout simplement impossible de réaliser les ODD. Les 17 Objectifs de développement durable sont liés aux responsabilités fondamentales des gouvernements locaux. Les autorités locales et régionales du monde entier sont confrontées aux mêmes défis et poursuivent les mêmes objectifs. Elles ne cessent de revendiquer leur place sur la scène internationale, que ce soit en paroles ou en actes.

La situation évolue rapidement au niveau local. En Flandre (Belgique), par exemple, 60 % des municipalités ont eu recours aux ODD pour leurs nouveaux plans politiques pluriannuels (2020-2025). Dans ma ville natale de Courtrai, nous avons intégré les ODD à nos nouveaux plans politiques ainsi qu'à des actions concrètes. Nous avons, par exemple, mis en place une immense zone cyclable où les cyclistes ont la priorité sur les voitures (ODD 11), engagé un jardinier expérimenté afin de rendre nos jardins (privés) plus verts et plus durables (ODD 15) et, bien sûr, élaboré un plan concret de réduction de la pauvreté dans le but de ne laisser personne derrière nous (ODD 1).

Grâce à l'Agenda 2030, les défis mondiaux et la justice internationale touchent un tout nouveau public au sein de la municipalité et sont pris en charge de manière stratégique. Les ODD servent en outre de langage commun pour créer et renforcer des partenariats multi-acteurs, conduisent à un travail mieux intégré au sein de l'administration municipale et donnent une impulsion à l'élaboration de politiques fondées sur des données.

Cependant, nous ne touchons pas encore au but ! Alors que nous débutons la décennie de l'action, nous devons nous engager dans une transition à la fois plus profonde et plus ambitieuse vers le développement durable. La crise de la COVID-19 et ses conséquences l'ont clairement montré. Bien que la pandémie soit avant tout une crise sanitaire (ODD 3), elle touche tous les aspects de la vie. Elle nous rappelle l'importance de la durabilité et la nécessité de ne marginaliser personne. Elle met en évidence les liens, mais aussi les compromis, entre les dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable. L'approche politique de cette crise, et de celles à venir, doit donc être durable, avec les gouvernements locaux en tête et une attention particulière portée à la justice internationale.

La crise actuelle et l'avenir incertain sont un appel à l'action. Chaque acteur du monde entier doit agir aujourd'hui. N'ayez pas peur de faire le grand saut ! Notre génération d'hommes politiques, de fonctionnaires et de citoyens est celle qui doit inverser la tendance. Seuls, nous ne pouvons pas y parvenir. La solidarité et la coopération sont nécessaires à l'intérieur même mais aussi entre nos pays et les gouvernements locaux, ainsi qu'avec le secteur privé, la société civile et les établissements d'enseignement et de recherche. L'appel à l'action est également adressé aux Nations unies, aux institutions européennes et aux gouvernements nationaux. Le développement durable ne peut être réalisé sans la participation active des gouvernements locaux. Donnez-nous donc non seulement une voix, mais aussi une place réelle à la table des décisions.

Par **Tine Soens**

*Membre du Conseil municipal de Courtrai, Belgique,
membre de la commission politique des affaires internationales de VVSG,
porte-parole de PLATFORMA et du CCRE sur l'Agenda 2030*

Cette étude est fondée sur une enquête conjointe menée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), PLATFORMA et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU). Elle a été envoyée en mars 2020 aux membres du CCRE et aux partenaires de PLATFORMA. L'objectif était de collecter des informations actualisées sur la forme et le degré d'implication des associations de gouvernements locaux et régionaux dans la localisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Éditeur : **PLATFORMA** et le **Conseil des Communes et Régions d'Europe** (CCRE)

Auteur : **Sarah Bentz**, Chargée de mission - Objectifs de développement durable au CCRE & PLATFORMA

Recherche : **Nathalie Noupadja**, Responsable de la recherche et des études au CCRE, avec l'aide précieuse d'**Anna Alvezzola** et **Valentin Deniaud**, stagiaires au CCRE

Directeurs de la publication : **Frédéric Vallier**, Secrétaire général du CCRE, et **Marlène Siméon**, Directrice de PLATFORMA

Rédaction et liaison avec l'équipe de graphistes : **Hervé Devavry**, Chargé de presse et communication à PLATFORMA et **Craig James Willy**, Rédacteur et éditeur au CCRE, avec l'aide précieuse de **Pierre Vander Auwera**, Conseiller - Communication au CCRE

Traduction de l'anglais : **Domenica Maria Pistoia** - Conception graphique : **Paf!** - Bruxelles, août 2020

Information actualisée en juillet 2020

Associations et partenaires qui ont participé : **Albanie** : Association albanaise des municipalités (SHBSH) ; **Allemagne** : Association des villes allemandes (DST) ; **Autriche** : Association des villes et communes autrichiennes (Staedtebund), Association des municipalités autrichiennes (Gemeindebund) ; **Belgique** : Association des villes et communes flamandes (VVSG), Union des villes et communes de Wallonie (UVCW) ; **Bulgarie** : Association nationale des Municipalités de la République de Bulgarie (NAMRB) ; **Croatie** : Association des comités croates (HRVZZ) ; **Espagne** : Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP), Gouvernement basque et Euskal Fundazioa (Euskadi), Association des municipalités basques (EUEDEL), Gouvernement de Catalogne (Generalitat de Catalunya), Fons Mallorquí de Solidaritat i Cooperació ; **Finlande** : Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais (AFLRA) ; **France** : Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), Cités Unies France (CUF) ; **Géorgie** : Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie (NALAG) ; **Islande** : Association des pouvoirs locaux d'Islande (SAMBAND) ; **Italie** : Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AICCRE) ; **Kosovo** : Association des communes du Kosovo (AKK) ; **Lettonie** : Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie (LALRG/LPS) ; **Lituanie** : Association des pouvoirs locaux de Lituanie (ALAL/LSA) ; **Luxembourg** : Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) ; **Macédoine du Nord** : Association des collectivités locales de la République de Macédoine du Nord (ZELS) ; **Moldavie** : Congrès des autorités locales de Moldavie (CALM) ; **Monténégro** : Union des municipalités du Monténégro (UOM) ; **Norvège** : Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux (KS) ; **Pays-Bas** : Association des municipalités néerlandaises (VNG) ; **Serbie** : Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO) ; **Slovénie** : Association des municipalités et villes de Slovénie (SOS), Association des communes urbaines de Slovénie (ZMOS) ; **Suède** : Association suédoise des collectivités locales et des régions (SKR) ; **République tchèque** : Union des villes et communes de la République Tchèque (SMO ČR) ; **Royaume-Uni** : Convention des autorités locales écossaises (COSLA), Association des gouvernements locaux (LGA) ; **Turquie** : Union des municipalités de Turquie (TBB) ; **Ukraine** : Association des villes ukrainiennes (AUC) ; **Sud-Est de l'Europe** : Réseau des Associations des pouvoirs locaux de l'Europe du sud-est (NALAS)

Photos : Couverture : créée à partir d'une photo de Dev Asangbam – Unsplash ; Page 1 : © Jan Darthet ; Page 4 : © Ray Mallick – Unsplash ; Page 7 : © AdobeStock ; Page 9 : © AdobeStock ; Page 10 : © UCLG-CGLU 2019 ; Page 11 : © Anthony Delanoix – Unsplash ; Page 13 : © Fuu J – Unsplash ; Page 15 : © European Union 2019 - Fred Guerdin ; Page 16 : © Tina Floersch – Unsplash ; Page 17 : © Sergio Souza – Unsplash ; Page 18 : © Thom Masat – Unsplash ; Page 19 : © AdobeStock ; Page 21 : © AdobeStock ; Page 23 : © UCLG-CGLU 2019 ; Page 25 : © Aaron Burden – Unsplash ; Page 27 : © Kyle Glenn – Unsplash ; Page 28 : © Nick Fewings – Unsplash ; Page 30 : © Organisation des Nations unies 2019 ; Page 32 : © DIBA/IMADEL ; Page 33 : en haut à gauche et au milieu © Organisation des Nations unies, en haut à droite © UCLG-CGLU 2019, en bas à gauche et au milieu © PLATFORMA 2018, en bas à droite © Global Festival of Ideas for Sustainable Development ; Page 36 : © Stadt Dortmund

Remerciements : PLATFORMA et le CCRE tiennent à remercier tous les partenaires et membres, les associations nationales et leurs gouvernements locaux et régionaux membres qui ont répondu à l'enquête, ainsi que tout le personnel impliqué qui a contribué à la production de cette publication.

Avertissement : Les analyses, résultats et recommandations présentés dans cette étude sont ceux du CCRE et de PLATFORMA. Ils ne reflètent pas nécessairement la position officielle des gouvernements locaux ou régionaux, de leurs associations ou des institutions multilatérales dont les études de cas sont présentées ici.

Le présent ouvrage est placé sous une licence internationale Creative Commons « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage des Conditions Initiales à l'Identique » 4.0



Imprimé de manière écologique

www.cemr.eu | info@ccre-cemr.org
www.platforma-dev.eu | platforma@ccre-cemr.org

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	P.4
PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	P.5
Checklist : <i>Sachez où se situent vos membres en matière de localisation des ODD</i>	P.6
INTRODUCTION	P.7
1. PRISE DE CONSCIENCE ET ACTIONS : LA FAÇON DONT LES ASSOCIATIONS TRAVAILLENT AVEC LES ODD	P.10
Niveau de prise de conscience	p.10
« Transversalité »	p.11
Mise en œuvre	p.13
Initiatives d'autres parties prenantes visant à soutenir, et informer sur, la localisation des ODD	p.15
2. LA GOUVERNANCE EN PARTENARIAT : TRAVAILLER DE CONCERT À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNANCE	P.16
Mécanismes de partenariat	p.16
Suivi des progrès : les rapports locaux et nationaux vont de pair	p.19
<i>Feuille de route pour les associations de villes et de régions</i>	P.21
3. DU NIVEAU LOCAL AU NIVEAU INTERNATIONAL : RENFORCER LES EFFORTS SUR LES ODD	P.26
Prise de conscience au niveau international	p.26
La collaboration entre pairs à travers le monde	p.28
Innovation et créativité à l'appui des partenariats internationaux	p.31
4. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DU TRAVAIL SUR LES ODD	P.34
CONCLUSION	P.37

ACRONYMES

AGLR	Associations de gouvernements locaux et régionaux
CCRE	Conseil des Communes et Régions d'Europe
OSC	Organisations de la société civile
CE	Commission européenne
CGLU	Cités et Gouvernements Locaux Unis
Coopération décentralisée	Coopération au développement entre gouvernements infranationaux
DEAR	Éducation au développement et sensibilisation (des citoyens)
DG DEVCO	Direction générale de la Coopération internationale et du développement de la Commission européenne
ELV	Examens locaux volontaires (rapports locaux sur les progrès réalisés pour atteindre les ODD), également appelés <i>Voluntary Local Reviews</i> ou VLR en anglais
ENV	Examens nationaux volontaires (rapports nationaux sur les progrès réalisés pour atteindre les ODD), également appelés <i>Voluntary National Reviews</i> ou VNR en anglais
FPHN / FPHN de l'ONU	Forum politique de haut niveau sur le développement durable (organisé par l'ONU), également appelé <i>High Level Political Forum</i> ou HLPF en anglais
GLR	Gouvernements locaux et régionaux
GTF / Global Taskforce	Groupe de travail mondial des gouvernements locaux et régionaux (facilité par CGLU)
MdPE	Membre du Parlement européen
NDICI	Instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale
ODD	Objectif(s) de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PE	Parlement européen
UE	Union européenne

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 **Un soutien et une reconnaissance accrus de la part des gouvernements nationaux pour la localisation des ODD et la promotion de l'apprentissage entre pairs aux niveaux européen et international**

Les États membres, l'Union européenne (UE) et la communauté internationale doivent officiellement reconnaître et soutenir le rôle que les gouvernements locaux et régionaux (GLR) et leurs associations nationales (AGLR) jouent dans le processus de mise en œuvre des ODD. Ce soutien devrait porter à la fois sur l'action européenne et la coopération mondiale, notamment par le biais de la coopération entre pairs. Les municipalités et les régions doivent être considérées comme des pôles d'expérimentation, en vue de trouver de nouveaux partenariats, méthodes et stratégies pour une mise en œuvre efficace des ODD.

2 **Promouvoir des partenariats multiniveaux et multipartites comme condition préalable à la mise en œuvre des ODD**

La reconnaissance accrue du rôle des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations nationales dans la réalisation de l'Agenda 2030 devrait s'accompagner d'une participation accrue des GLR et des AGLR aux processus nationaux et européens de prise de décision et de rapport relatifs aux ODD. Cela implique des dialogues inclusifs et une consultation active des GLR et des AGLR à chaque étape des stratégies des gouvernements centraux concernant les ODD, y compris dans le cadre des examens nationaux volontaires, ainsi qu'au niveau de l'UE dans ses programmes de travail. Dans cette perspective de partenariat, les GLR devraient se sentir encouragés à se rapprocher des différentes parties prenantes, ce afin d'unir leurs forces et de créer une coopération solide et durable pour la mise en œuvre des ODD.

3 **Affecter des fonds et apporter un soutien accru à la localisation des ODD**

Il ne suffit pas de demander aux gouvernements locaux et régionaux de mettre en œuvre l'Agenda 2030 sur leur territoire et avec leurs pairs : il faut leur donner les moyens de le faire, avec les capacités et les ressources adéquates et un environnement institutionnel favorable.

4 **S'appuyer de manière optimale sur les associations de gouvernements locaux ou régionaux pour contribuer à renforcer les initiatives de sensibilisation aux ODD et accélérer le processus de localisation**

Les municipalités et les régions doivent accélérer le processus de localisation des ODD et, pour ce faire, doivent continuer à en informer leurs pairs, afin d'initier une forte mobilisation des gouvernements infranationaux dans le monde entier. Le rôle des associations nationales est essentiel pour informer et mobiliser leurs membres, coordonner les actions des gouvernements locaux et régionaux et soutenir la localisation de l'Agenda 2030. Ce rôle crucial devrait être mieux reconnu par les institutions internationales, l'Union européenne et les gouvernements nationaux.

5 **Fournir des informations pertinentes aux gouvernements infranationaux, notamment en les aidant à collecter des données transparentes et ouvertes pour le suivi des progrès**

Une meilleure communication est nécessaire pour clarifier la nature universelle de l'Agenda 2030 et aider les municipalités et les régions à comprendre le rôle qu'elles peuvent jouer au cours des différentes étapes du processus de mise en œuvre. Les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations ont besoin du soutien de toute une série de parties prenantes, y compris les gouvernements nationaux, l'Union européenne, le secteur de la recherche et les universités, ainsi que le secteur privé. Ce soutien aux sphères locales et régionales est nécessaire pour qu'elles puissent collecter des données désagrégées et ouvertes qui les aideront à suivre leurs progrès et améliorer sans cesse leurs stratégies.

CHECKLIST

La liste suivante permettra aux associations nationales de mieux déterminer comment et quand elles peuvent soutenir leurs membres dans le processus de localisation des ODD (par des initiatives de sensibilisation, des outils facilitant le suivi des progrès et la collecte de données désagrégées, des communications avec le niveau national, etc.), tant au niveau local qu'europpéen, mais aussi en restant en contact avec la dimension internationale.



Sachez où se situent vos membres en matière de localisation des ODD !

- Nos membres connaissent et comprennent l'Agenda 2030 et les 17 ODD
- Nos membres comprennent de quelle manière ils peuvent jouer leur rôle en aidant les citoyens à reconnaître ce que les ODD représentent pour eux-mêmes et pour les gouvernements locaux ou régionaux. Ils disposent de suffisamment de connaissances et d'outils appropriés pour faire participer les citoyens au processus de localisation
- Il existe une volonté politique suffisante pour commencer à travailler sur l'Agenda 2030 au niveau territorial
- Mon association intègre l'Agenda 2030 dans les campagnes électorales locales et forme les nouveaux élus aux ODD
- Nos membres ont développé un cadre d'orientation sur les ODD (stratégie, déclaration, plan d'action...) avec leurs propres ODD prioritaires
- Nos membres collaborent avec d'autres parties prenantes (citoyens, ONG, universités, secteur privé, pairs dans les pays partenaires)
- Nos membres intègrent activement le cadre des ODD dans leur travail quotidien
- Nos membres assurent un suivi régulier des progrès réalisés, afin de voir s'ils atteignent nos Objectifs de développement durable, ce grâce à des indicateurs et des cibles locaux adaptés
- Nos membres produisent régulièrement des rapports locaux sur les progrès qu'ils accomplissent pour atteindre les ODD, avec le soutien de notre association
- Nos membres contribuent activement à l'élaboration de rapports nationaux pour les Nations unies par le biais de notre association
- Notre association aide les municipalités à rendre compte aux gouvernements nationaux et à développer leurs propres examens locaux volontaires

INTRODUCTION

Rome ne s'est pas construite en un jour. Il en va de même pour l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD)¹. Cet agenda est un « appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes, partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir »² et définit un plan d'action sur 15 ans pour réaliser ses ambitions. Il vise également à renforcer la paix universelle et les partenariats dans le but de réaliser les ambitions mondiales.

Cinq ans se sont écoulés depuis son adoption et l'Europe et le monde sont entrés dans une nouvelle décennie d'action³. Aujourd'hui, des progrès sont réalisés en de nombreux endroits et à différents niveaux, mais, dans l'ensemble, l'action visant à parvenir aux objectifs mondiaux n'a pas encore atteint la vitesse ou l'ampleur requises. Les Nations unies souhaitent notamment que l'année 2020 marque le début d'une décennie d'actions ambitieuses visant à atteindre les objectifs d'ici 2030.

Les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations nationales ont déjà adopté les ODD. Ils créent chaque jour de nouvelles opportunités économiques, sociales et environnementales et deviennent des acteurs pleinement engagés dans la mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030. Pour eux, il s'agit d'un agenda transformateur qui sert de cadre pour guider la prise de décision à long terme et vise à améliorer la prestation de services publics aux citoyens. Il renforce leur engagement dans l'élaboration des politiques publiques en décloisonnant les différents domaines politiques et en améliorant leurs liens avec les différentes parties prenantes.

Les gouvernements locaux ou régionaux sont des acteurs incontournables dans l'amélioration de la cohérence, la continuité et la coordination institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans et entre les pays du monde entier, à condition qu'ils disposent des pouvoirs, des ressources et des capacités nécessaires.

Cela, cependant, ne va pas toujours de soi. Le rôle des associations nationales de gouvernements locaux et régionaux est donc très important, car elles sensibilisent leurs villes, municipalités et régions membres au rôle des agendas mondiaux, y compris à celui de l'Agenda 2030, et apportent un soutien pour la localisation des ODD. Elles sont indispensables pour améliorer la coordination avec les gouvernements nationaux, les institutions européennes et les partenaires internationaux, et notamment pour centraliser les messages clés et soutenir les initiatives de sensibilisation des GLR.



La propagation de la pandémie de la COVID-19 en Europe et dans le monde entier a entraîné des défis sans précédent pour les gouvernements locaux et régionaux, notamment des pressions sur leurs finances, leurs systèmes de soins de santé, d'éducation, d'alimentation et de sécurité, ainsi que sur le développement économique et l'emploi au niveau local. Dans plusieurs pays, la pandémie a considérablement creusé les inégalités et ralenti les efforts de sensibilisation et de promotion des initiatives de l'Agenda 2030 au niveau local. Alors que les dirigeants locaux et régionaux sont confrontés à l'une des crises les plus urgentes de leur carrière, l'idée d'atteindre les ODD à temps ne devrait pas leur sembler sans importance face à leurs priorités actuelles.

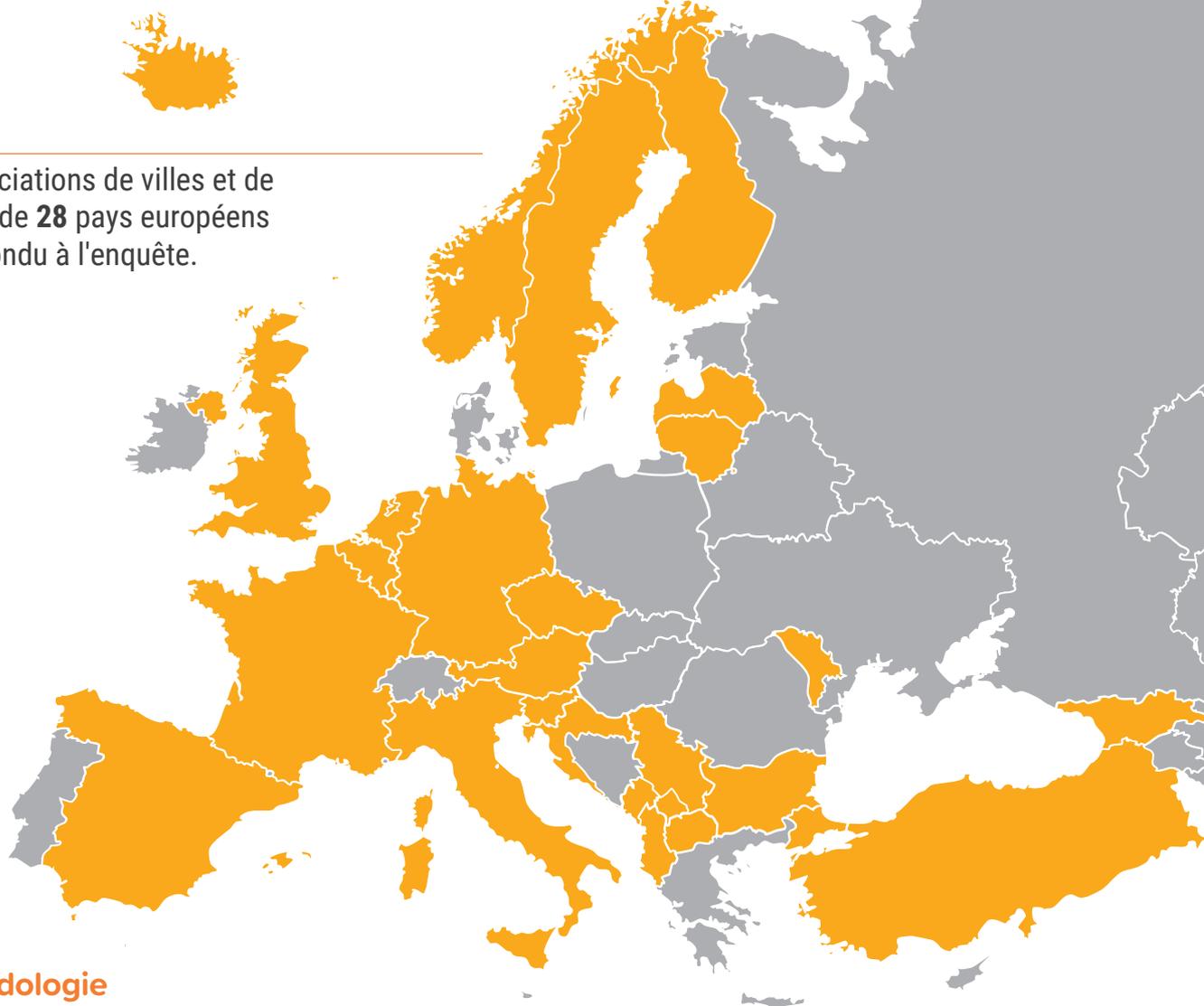
Alors que le monde se dirige progressivement vers la phase de reprise, agir comme si de rien n'était n'aidera pas à la tâche. La pandémie représente une opportunité pour tous les niveaux de gouvernement de « reconstruire en mieux », afin de créer des sociétés inclusives, égales, sûres, résilientes et durables. Pour que cela se produise efficacement, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a désigné l'Agenda 2030 comme un « principe d'organisation » pour le moment où le monde se concentrera sur la reprise. Tirer le meilleur parti des ODD et du cadre global qu'il fournit peut aider à guider le monde vers des choix de politique de relance après la COVID-19 qui aient un impact durable, inclusif et prospère sur les personnes et la planète. Le rôle des associations de gouvernements locaux et régionaux, pour aider les villes et les régions à gérer ce processus au niveau local, avec leurs gouvernements nationaux et les institutions internationales, sera essentiel.

¹ Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 25 septembre 2015
« Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable. »
<http://archive.ipu.org/splz-f/unga16/2030-f.pdf>

² Vous trouverez de plus amples informations sur l'Agenda 2030 des Nations unies (ONU) sur la page Internet de l'ONU : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

³ Plus d'informations sur la décennie d'action : <https://bit.ly/2Vhb8Mt>

34 associations de villes et de régions de 28 pays européens ont répondu à l'enquête.



Méthodologie

Portée géographique

Cette étude est fondée sur une enquête menée de mars à mi-juin 2020. Les statistiques et corrélations sont complétées par des recherches documentaires, des informations partagées par les partenaires de PLATFORMA et les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux membres du CCRE lors d'une réunion de groupe de discussion tenue le 30 avril, pour discuter des principales conclusions de notre enquête. Des entretiens supplémentaires en ligne et par téléphone ont été menés pour valider et approfondir notre compréhension des réponses de l'enquête. Les organisations partenaires ont également apporté leur contribution en fournissant des informations, des données et des exemples de pratiques locales.

Les répondants sont principalement des experts techniques issus d'associations de gouvernements locaux et régionaux.

Les résultats du questionnaire, et donc les chiffres et graphiques de l'étude, sont basés sur les réponses de 34 associations nationales de GLR, couvrant 28 pays, dont 16 États membres de l'UE. Les 28 pays représentent 675 513 322 personnes⁴ et les associations représentent 94,5 % de cette population, en moyenne⁵.

Questionnaire

Afin de collecter le plus de données possible et de quantifier les progrès réalisés en matière d'ODD en Europe, nous avons adapté une enquête lancée pour la première fois en 2018. Elle fait spécifiquement référence à l'Agenda 2030 et à ses 17 ODD au niveau local⁶.

Conçu en coopération avec Cités et Gouvernements Locaux Unis, le questionnaire vise également à aider CGLU et le Groupe de travail mondial des gouvernements locaux et régionaux (GTF) dans la préparation du rapport sur le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la localisation des ODD. Ces informations seront partagées lors du Forum politique de haut niveau (FPHN) de juillet 2020, la plateforme centrale des Nations unies pour le suivi et la révision de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Le groupe cible des répondants au questionnaire comprend à la fois les gouvernements locaux et régionaux eux-mêmes et leurs associations nationales. Les questions ont été conçues dans un souci de flexibilité. CGLU inclura les réponses des 49 GLR dans les données analysées, tandis que le CCRE et PLATFORMA se concentreront sur le rôle des associations nationales (d'après les 34 réponses). Les réponses des GLR sont utilisées dans la présente publication afin de montrer les bonnes pratiques. Cette année, l'enquête a été rédigée de manière à se concentrer sur le processus de rapport volontaire à l'ONU au niveau national, mais avec une attention particulière portée au niveau local.

L'enquête a été divisée en plusieurs parties, en vue d'évaluer la connaissance des ODD au sein de l'organisation, le contexte national pour la mise en œuvre et le suivi des ODD, et les actions entreprises par les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations pour accélérer la mise en œuvre et le suivi des ODD en Europe et avec leurs pairs dans le monde entier.

⁴ Source utilisée pour la population des 28 pays : Eurostat (10 juillet 2020)

⁵ Source utilisée pour la représentativité des associations : Étude du CCRE « Associations nationales des gouvernements locaux et régionaux en Europe », janvier 2019. <https://bit.ly/31WbzIZ>

⁶ Les résultats des enquêtes précédentes sont rassemblés et analysés dans les deux éditions suivantes des études CCRE-PLATFORMA : Comment les associations de collectivités territoriales concrétisent les ODD (2019) <http://bit.ly/2AGRChA> et Objectifs de développement durable, Comment les villes et les régions européennes montrent l'exemple (2018) <http://bit.ly/2PHrBoR>



Tendances

En ce qui concerne la mesure des progrès, l'objectif n'est pas d'estimer les changements en matière de prise de conscience et d'action dans la même zone géographique sur une période donnée, mais d'avoir une idée des progrès généraux réalisés dans toute l'Europe en matière de prise de conscience, de mise en œuvre et de notification au sein du plus grand nombre possible d'associations de GLR.

Nous avons comparé les statistiques de 2020 avec celles des années précédentes et bien qu'il y ait eu un changement dans la liste des répondants⁷, toutes choses étant égales par ailleurs, l'échantillon reste représentatif. Par exemple, en ce qui concerne l'évolution générale quant à la connaissance des ODD : sur les 34 répondants, 82 % connaissent les ODD et y font référence, voire les utilisent comme référence importante dans leurs stratégies, contre seulement 31 % en 2019.

Afin d'avoir une estimation précise des changements entre 2018 et 2020 sur certaines questions, nous avons fait des calculs sur la base des 14 répondants qui sont présents dans les différentes éditions⁸. Dans ces cas, nous avons décidé d'utiliser l'écart en points de pourcentage pour la proportion en question.

Exhaustivité de l'enquête

Il convient de noter que les personnes qui répondent à ce genre d'enquête connaissent généralement déjà, dans une certaine mesure, le cadre des ODD – notamment parce qu'elles font partie du CCRE et/ou de PLATFORMA – et sont donc plus enclines à répondre au questionnaire. En effet, la majorité des associations participantes connaissent déjà les objectifs. Cependant, nous avons également reçu des réponses d'associations qui n'avaient jamais travaillé avec les ODD ou pour lesquelles les objectifs mondiaux sont loin d'être une priorité, ainsi que d'associations dont les pays présentent pour la première fois un rapport au Forum politique de haut niveau des Nations unies. Certaines associations participantes ont même ouvertement critiqué le cadre des ODD. Ces réponses sont essentielles pour que notre analyse soit la plus complète possible, qu'elle saisisse non seulement les bonnes pratiques, mais aussi les contraintes et les réserves qui doivent encore être prises en compte.

⁷ Par rapport à 2019, dix nouvelles réponses ont été reçues et l'on compte 14 répondants différents.

⁸ Base géographique pour les comparaisons 2018-2019-2020 : Allemagne, Belgique, Espagne, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie et Suède.

1

PRISE DE CONSCIENCE ET ACTIONS : LA FAÇON DONT LES ASSOCIATIONS TRAVAILLENT AVEC LES ODD



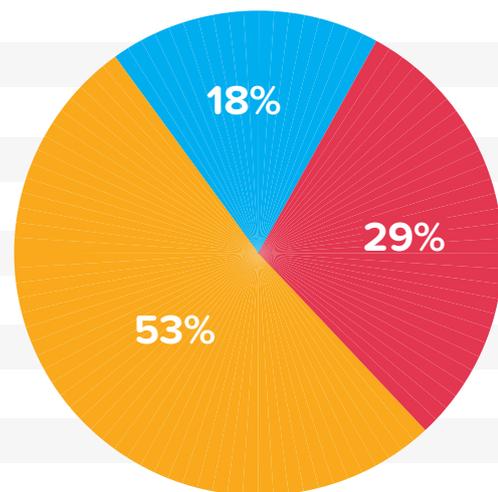
Cinq ans après l'adoption de l'Agenda 2030, les termes « Objectifs de développement durable » et « objectifs mondiaux » sont de plus en plus familiers et mieux compris par tous, y compris les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations nationales. Cependant, compréhension n'est pas synonyme d'« adoption » et l'enquête de cette année avait pour objet de déterminer si des progrès ont été réalisés par les villes et régions d'Europe dans leur travail avec et vers la réalisation des ODD. Il était également important pour nous de découvrir dans quelle mesure les ODD ont été intégrés et ancrés dans le travail quotidien des personnes qui ont répondu à notre étude, et la manière dont elles utilisent cette opportunité pour unir leurs forces à celles des parties prenantes externes afin d'atteindre un objectif commun.

Niveau de prise de conscience

Nous avons une bonne nouvelle ! Les progrès concernant le niveau de prise de conscience de l'importance des ODD au sein des organisations sont indéniablement en augmentation. Sur 34 personnes interrogées, 82 % connaissent les ODD et y font référence⁹, contre 31 % en 2019. Chose encore plus impressionnante : sur l'ensemble des réponses reçues, un tiers¹⁰ saisit si bien les objectifs mondiaux qu'ils les utilisent comme une référence importante dans leurs stratégies de développement local et/ou régional. Seuls 19 % l'ont fait en 2019 et 14 % en 2018. Année après année, les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations déploient de plus en plus d'efforts pour appliquer l'agenda mondial à leurs réalités territoriales, respectant ainsi la véritable nature universelle des ODD.

Des répondants ont indiqué que les ODD ne sont pas une priorité pour leurs associations. Toutefois, leurs réponses montrent qu'il ne s'agit pas d'un problème de compréhension les empêchant de travailler avec le cadre mondial. Les enjeux dépassent ce problème. Par exemple, le Congrès des autorités locales de Moldavie a souligné en particulier qu'ils étaient peu intéressés à travailler avec ce cadre, car il semble trop abstrait et représente un fardeau supplémentaire qui s'ajouterait à leur travail quotidien déjà lourd. L'horizon de planification de dix ans, proposé par l'Agenda 2030, ne permet pas de répondre assez rapidement aux priorités impératives de certains pays.

DANS QUELLE MESURE VOTRE ORGANISATION CONNAÎT-ELLE LES ODD ?



■ La majorité de notre personnel connaît les ODD et y fait référence, mais ils n'occupent pas une place importante parmi les priorités de notre travail

■ Les ODD sont bien connus dans notre organisation et sont utilisés comme une référence importante dans nos stratégies

■ Beaucoup de personnes ont entendu parler des ODD, mais n'ont pas conscience de leur importance

⁹ Les 18 % restants correspondent aux six associations où de nombreux membres du personnel ont entendu parler des ODD, mais ne sont pas conscients de leur importance, selon le répondant (Allemagne, Finlande, Macédoine du Nord, Pays-Bas, République tchèque, Suède)

¹⁰ Dix associations : Espagne (Fons Mallorquí et FEMP), France, Géorgie, Islande, Italie, Lettonie, Norvège, Serbie, Slovaquie

“Transversalité”

Nous observons une corrélation dans la manière dont le travail sur les objectifs mondiaux est coordonné au sein des différentes organisations. La prise de conscience et la compréhension accrues de la valeur ajoutée du travail avec les ODD, tant par les dirigeants locaux et régionaux que par les experts techniques des associations de gouvernements locaux et régionaux, tendent à générer une intégration croissante de l'Agenda 2030 dans les différents départements de leurs organisations. En effet, 59 % des répondants nous ont informés qu'ils s'occupent des questions relatives aux ODD par le biais de méthodes de travail interministérielles, contre 15 % l'année dernière.

En ce qui concerne l'Association suédoise des autorités locales et des régions (SALAR, également connue sous le nom de SKR en suédois), ses membres ont créé un groupe de travail pour leurs activités liées aux ODD, composé de représentants de tous les différents services de leur bureau. Ils coordonnent principalement les ODD au sein de leur département de planification et de développement communautaire.

Un nombre croissant d'associations de gouvernements locaux et régionaux travaillant avec l'Agenda 2030 mettent activement en œuvre les liens entre les 17 objectifs. Ces liens ont eu un impact positif sur la manière dont les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations collaborent avec d'autres organisations de parties prenantes.

Jusqu'à présent, les associations nationales ont essentiellement travaillé sur les ODD avec leurs membres directs : villes, municipalités, communes et régions. Les principales activités (par ordre d'importance) comprennent : la promotion des échanges et la sensibilisation, l'amélioration du plaidoyer à l'attention des autres paliers de l'administration, le soutien à l'établissement de rapports, l'aide à l'élaboration de plans d'action en matière de durabilité, la prestation de formations et la collecte de données pour le suivi des stratégies. Les dirigeants politiques aux niveaux local et régional, tant en Europe que dans les pays partenaires, ont souvent besoin

et bénéficient essentiellement d'activités pouvant les aider à mieux connaître les ODD et à mieux comprendre comment utiliser le cadre dans leurs politiques locales.

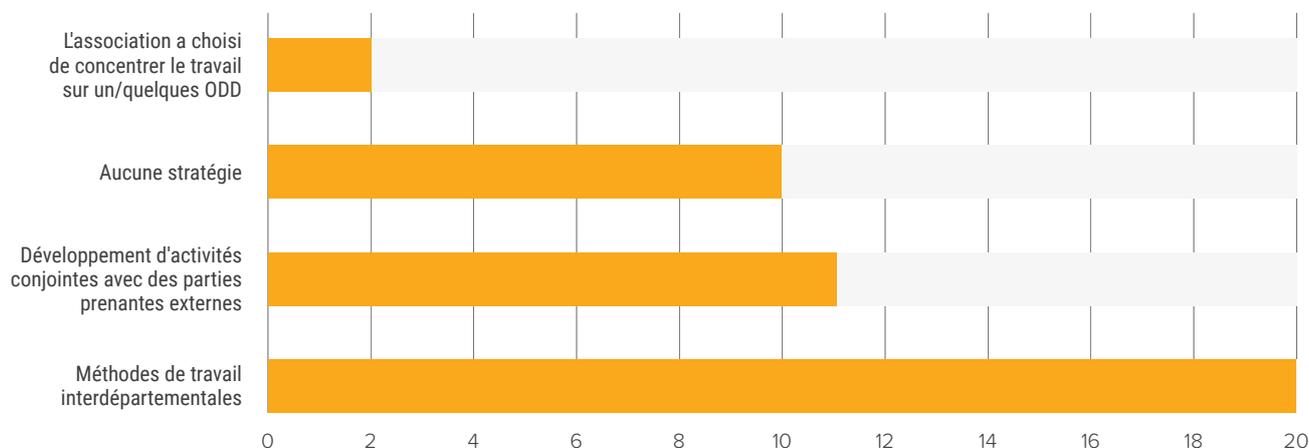
La collaboration avec les gouvernements nationaux est également jugée essentielle¹¹, notamment pour les activités de plaidoyer des associations nationales.

Les réseaux européens, tels que le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), PLATFORMA et Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), représentent également des parties prenantes importantes pour les associations nationales, car ils leur permettent d'accroître les échanges entre pairs travaillant activement sur la localisation des ODD et peuvent apporter un soutien précieux aux associations et gouvernements locaux qui viennent d'amorcer ce processus.

Enfin, les associations nationales ne travaillent presque pas directement avec les institutions européennes et les citoyens, principalement parce que cela concerne les mandats des réseaux européens et de leurs membres directs : les municipalités et les régions.



COMMENT VOTRE ORGANISATION GÈRE-T-ELLE L'APPROCHE INTÉGRÉE DES ODD ?



¹¹ Les gouvernements nationaux sont considérés comme la troisième partie prenante la plus importante pour les AGLR



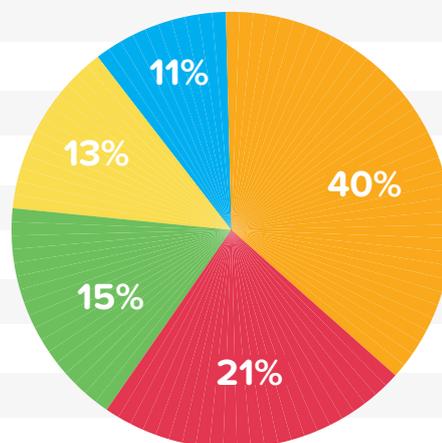
L'EXEMPLE BRITANNIQUE

Dans la ville anglaise de Bristol, en 2016, une « Alliance des ODD de Bristol » a été créée par des personnes désireuses de promouvoir localement le nouveau cadre des Nations unies. Cette alliance s'est élargie pour inclure des personnes issues des principales institutions de Bristol : ses deux universités, des fonctionnaires municipaux, des représentants d'entreprises et des organisations et réseaux bénévoles. L'Alliance des ODD de Bristol est aujourd'hui un réseau de parties prenantes représentant plus de 80 organisations, qui se réunissent toutes les six à huit semaines pour partager les meilleures pratiques et les informations, ainsi que défendre et adopter les ODD dans leurs propres organisations.

En 2019, à Newcastle, une autre ville anglaise, le Conseil municipal a pris l'engagement politique d'intégrer les ODD dans ses politiques, activités et programmes. Une équipe de l'Université de Newcastle travaille actuellement avec le Conseil municipal et d'autres partenaires pour mieux comprendre la ville du point de vue des ODD, ce qui pourrait permettre d'encadrer la collaboration future et de documenter l'évaluation des besoins futurs de la ville. En février 2020, le Conseil municipal s'est également engagé à intégrer les ODD dans le nouveau plan de travail du conseil du bien-être pour la vie de la ville. Le programme de santé et de bien-être est considéré comme un point d'accès aux ODD, permettant un plus grand engagement et la possibilité d'une intégration dans toute la ville à l'avenir.

LA COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS DE PARTIES PRENANTES

24 associations



- Société civile
- Groupements professionnels ou syndicats
- Secteur privé
- Écoles, universités
- Autres

Plus des deux tiers des répondants¹² développent des activités conjointes avec des organisations partenaires externes pour favoriser la mise en œuvre des ODD, en encourageant un véritable sens du partenariat et de la coopération pour atteindre ensemble les objectifs mondiaux. Dans ce cas, et avec 19 réponses, la société civile est clairement l'interlocuteur clé des associations de gouvernements locaux et régionaux lorsqu'elles travaillent sur l'Agenda 2030. Toutefois, le secteur privé (10 réponses), les universités (6 réponses) et les professionnels des syndicats (5 réponses) ne sont pas trop loin derrière. L'option « Autres » (10 réponses) couvre les organisations sœurs, les organisations internationales et les gouvernements locaux, régionaux ou nationaux. Les parties prenantes ont de nombreuses possibilités de s'engager les unes envers les autres, offrant ainsi aux AGLR et à leurs membres un large éventail de possibilités de soutien de leurs efforts.

Travailler ensemble sur les ODD est un moyen essentiel de briser le cloisonnement, non seulement entre les services d'une même organisation, mais aussi entre les différentes institutions et acteurs, travaillant parfois dans les mêmes domaines mais de manière très différente. La nature transversale des objectifs mondiaux confère une forte valeur ajoutée à l'Agenda 2030, qui vise à renforcer les synergies entre les parties prenantes, créant même souvent de nouvelles possibilités d'échange et de travail en commun.



ODD 17 : PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Objectif 17, cible 17 : « Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière. »

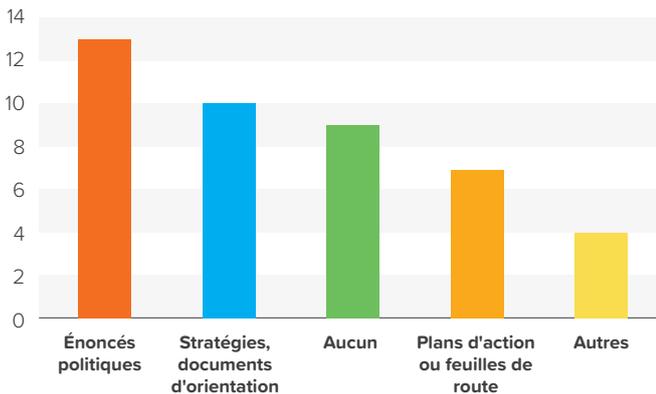
Les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations sont dans une position idéale pour encourager et faciliter les partenariats entre le secteur public, les entreprises, le monde universitaire et la société civile sur l'ensemble des territoires. Aujourd'hui plus que jamais, notamment avec l'épidémie de la COVID-19 en Europe et dans le monde, les gouvernements locaux et régionaux sont des interlocuteurs et partenaires clés pour les entreprises privées locales, y compris les coopératives, les fournisseurs d'énergie et d'assainissement, ainsi que les ONG et les instituts de recherche, pour mieux assurer la bonne fourniture des services de base aux citoyens en temps de crise. Cela sera encore plus indispensable pour garantir que les plans de relance seront inclusifs et durables, ne laissant personne et aucun endroit en arrière.

¹² 24 associations : Allemagne, Autriche, Belgique (VVSG), Bulgarie, Croatie, Espagne (FEMP, Euskadi et Fons Mallorqui), Finlande, France (CUF), Géorgie, Italie, Kosovo, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Norvège, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni (COSLA, LGA), Serbie, Slovaquie (SOS) et Suède

Mise en œuvre

Lors de l'adoption de l'Agenda 2030, il a été officiellement déclaré que les gouvernements nationaux signataires sont responsables de sa mise en œuvre. Cependant, bien qu'il ne s'agisse pas d'un agenda de « conformité » pour les villes, les municipalités, les communes et les régions, les ODD peuvent jouer un rôle important en tant qu'outil politique pour le développement territorial.

DOCUMENTS STRATÉGIQUES SPÉCIFIQUES DES ASSOCIATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD



En ce qui concerne la manière dont les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations réalisent le travail relatif aux ODD, plus d'un tiers des répondants¹³ ont recours à des énoncés politiques, ce qui est un déclencheur très important de l'action sur les ODD. Là où il y a une volonté politique, il y a un moyen ! Ces énoncés

débouchent¹⁴ souvent sur des plans d'action, des feuilles de route, des stratégies et d'autres documents officiels¹⁵, ainsi que sur un engagement ouvert visant à aligner les politiques locales sur l'Agenda 2030.

Il est important de garder à l'esprit qu'il n'existe pas d'approche unique permettant aux gouvernements locaux et régionaux et à leurs associations d'intégrer les ODD dans leur processus politique local – nous voyons chaque jour apparaître de nouvelles manières innovantes de travailler au niveau local et régional.

À l'heure actuelle, 22 répondants ont indiqué que des initiatives ou des projets sont en cours d'élaboration pour appuyer l'alignement des plans locaux de développement sur les ODD ou la mise en œuvre locale des ODD. Six associations¹⁶ ont indiqué le contraire et quatre associations¹⁷ ont déclaré qu'elles ne savaient pas. Une association¹⁸ n'a pas répondu à la question.

La sensibilisation des citoyens est essentielle pour s'assurer que les politiques et les ambitions locales en matière d'ODD sont mises en œuvre, et comprises par tous. L'information et l'implication de toutes les parties prenantes dès le début du processus créent un sentiment d'appropriation dans la réalisation des ambitions des ODD, notamment pour les citoyens. Ceux-ci se sentent impliqués dans leurs politiques locales et comprennent mieux que, grâce à leur coopération et implication actives, leur communauté peut assurer la réalisation de leurs ambitions et leurs objectifs. L'éducation au développement et la sensibilisation (DEAR) aux agendas mondiaux et à la coopération décentralisée constituent un élément essentiel pour une citoyenneté active et informée.



UNE MINE D'OR D'OUTILS DE SENSIBILISATION

En Belgique, l'Association des villes et communes flamandes (VVSG) a beaucoup travaillé sur les ODD avec et pour ses membres. Elle a élaboré un large éventail de lignes directrices pratiques, d'outils et de matériel ludique pour sensibiliser aux ODD, promouvoir l'élaboration de politiques locales en ligne avec les objectifs mondiaux et partager des exemples d'intégration des ODD dans des partenariats internationaux. Une nouveauté en 2020 est leur publication *Local Support for Global Challenges - a local translation of the SDGs* (Soutien local aux défis mondiaux - une traduction locale des ODD), qui partage des exemples pratiques inspirants, des actions politiques attrayantes et des éléments de connaissance surprenants pour aider les villes et les municipalités à mieux traduire l'Agenda 2030 dans leurs réalités locales.

Pour en savoir plus, cliquez ici :

<https://www.vvsg.be/kennisitem/vvsg/sdg-documents-in-foreign-languages>



¹³ Il s'agit de 13 associations : Albanie, Allemagne, Autriche, Espagne (Fons Mallorquí et FEMP), France (CUF), Islande, Italie, Kosovo, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni (COSLA), Suède

¹⁴ Sur les 13 associations mentionnées ci-dessus, six ont limité l'Agenda 2030 au niveau politique et sept l'ont utilisé pour élaborer des plans d'action ou des stratégies et des documents politiques

¹⁵ D'autres documents et initiatives comprennent un ensemble de recommandations (Géorgie), des lignes directrices et des plans de développement pilotes (Serbie), des événements coorganisés avec les gouvernements centraux (Slovénie)

¹⁶ Les six associations sont : Autriche, Croatie, Espagne (Fons Mallorquí), Finlande, Géorgie, Moldavie)

¹⁷ Les quatre associations sont : Albanie, Bulgarie, Monténégro et Lituanie. Pour cette dernière, l'explication réside dans le fait que les municipalités étaient encore en phase de préparation au moment de l'enquête, de sorte qu'elle ne disposait pas encore d'exemples à citer

¹⁸ France

PARTAGEZ VOS ACTIONS DE SOLIDARITÉ LOCALE !

Aujourd'hui, plus que jamais, le monde a besoin de solidarité, à tous les niveaux de gouvernance et dans tous les secteurs d'activité. L'apparition du coronavirus au début de l'année 2020 a clairement montré qu'à un moment où un virus risque de nous diviser et de nous polariser, les communautés doivent faire front commun pour être plus fortes. Cela sera d'autant plus nécessaire pendant la phase de reprise, car les conséquences de la pandémie seront graves pour les économies locales et nationales, et creuseront les inégalités entre les territoires et les citoyens.

Les Journées européennes de la solidarité locale (14-29 novembre, pour l'édition 2020) sont une campagne annuelle de deux semaines, menée par des villes et des régions engagées à informer leurs citoyens sur les questions de solidarité mondiale et de développement durable et à encourager leur mobilisation. Fondées sur les valeurs européennes de démocratie, de diversité et de solidarité, les Journées européennes de la solidarité locale promeuvent la coopération décentralisée et la coopération entre villes en tant qu'instrument efficace de développement durable à l'échelle mondiale.

Pour en savoir plus sur la façon de participer à l'édition 2020 de la campagne : localsolidaritydays.eu

EUROPEAN DAYS OF LOCAL SOLIDARITY

www.localsolidaritydays.eu
#LocalSolidarityDays



SENSIBILISATION ET COVID-19

Dans le cadre de la stratégie basque pour l'éducation à la transformation sociale (H)ABIAN 2030, l'Agence basque de coopération au développement, en collaboration avec un ensemble de partenaires, comprenant des conseils provinciaux, des municipalités, des ONG, des centres éducatifs et des communicateurs, a lancé une campagne de communication visant à souligner l'importance de la coopération et de la solidarité internationales dans le contexte de la crise de la COVID-19. Une déclaration commune intitulée « Sortir de la crise en coopérant » a été publiée, soulignant le rôle clé de la coopération décentralisée pour surmonter les défis existants dans une perspective locale et mondiale, grâce à l'impulsion de la collaboration et à des mesures complémentaires. La crise de la COVID-19 a montré à quel point les questions de développement sont interdépendantes et interconnectées. La déclaration accorde une attention particulière aux réfugiés. Elle a été unique en son genre, grâce à l'énorme consensus créé entre tous les gouvernements régionaux. Parmi ses accords, la déclaration intègre la progression vers la durabilité, la réduction des écarts, la réponse au défi climatique et l'engagement soutenu au niveau local, entre autres.

Le Fonds de coopération basque/Euskal Fonda a mis en place des initiatives très proactives et innovantes concernant la COVID-19, les droits et la coopération décentralisée, telles que la campagne « Change the World and Play » (<https://bit.ly/2A00Eb1>) et une déclaration des autorités locales (<https://bit.ly/3g2umxr>)

Initiatives en matière d'objectifs mondiaux pendant la période de la COVID-19 à Oss

Aux Pays-Bas, la municipalité d'Oss relie activement sa riposte à la COVID-19 aux ODD et a lancé une campagne de communication dans le but de sensibiliser les citoyens à la façon dont la municipalité et les habitants d'Oss, sans le savoir, contribuent activement à l'Agenda 2030 en période de pandémie mondiale. Une série d'activités, d'échanges en ligne, de réunions inspirantes et même de livraisons de livres de bibliothèque en porte-à-porte ont été prévues tout au long du printemps 2020 afin d'informer les habitants sur la façon dont les services de base fournis par Oss contribuent à l'Agenda 2030 et à ses 17 ODD.

L'association nationale, VNG, a également lancé un site Internet afin d'informer ses membres sur les différentes activités de sensibilisation et d'échange de connaissances sur la COVID-19 : <https://bit.ly/2Z6cyKR>

Initiatives d'autres parties prenantes visant à soutenir, et informer sur, la localisation des ODD

Alors qu'onze répondants nous ont informés qu'aucune initiative supplémentaire dans leurs pays respectifs ne soutient et/ou ne guide les GLR dans leur travail lié aux ODD, 20 autres ont indiqué le contraire. La majorité de ces initiatives de soutien ont été menées par des ONG ou des fondations (comme c'était déjà le cas en 2019) ainsi que par les gouvernements nationaux.

Les universités, le secteur privé et les donateurs internationaux ont également été mentionnés comme les principaux partisans et promoteurs des initiatives des gouvernements locaux et régionaux visant à mettre en œuvre les ODD.

Les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations comptent sur de nombreux partenaires prêts à soutenir leurs actions locales et devront tirer le meilleur parti de toutes les initiatives mises à leur disposition afin de renforcer leur visibilité et leur action. Cela permettra également de créer des partenariats à long terme entre les différentes parties prenantes pour atteindre les ODD, qui sont le fondement de l'Agenda 2030 et des messages qu'il vise à partager.



TRAVAILLER AVEC LE MILIEU ACADÉMIQUE POUR SENSIBILISER AUX ODD

Au printemps 2019, le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI), avec la participation active du gouvernement catalan et de CGLU, de l'*Universidad Internacional de Andalucía* (Université internationale d'Andalousie) et du gouvernement régional d'Andalousie, a lancé des cours de formation en ligne sur les ODD. Ces cours abordent les questions relatives aux structures et aux défis du réseau mondial des villes, ainsi que la coopération internationale, le multilatéralisme actif et le rôle des gouvernements locaux. Les résultats positifs de la première édition de cette formation ont conduit à envisager la possibilité d'autres éditions entre les autorités universitaires et le FAMSI. Un nouvel accent serait mis sur la formation de formateurs à la localisation des ODD, du niveau mondial au plan local, avec les partenaires de PLATFORMA jouant un rôle de premier plan étant donné leur expérience en la matière.



2 LA GOUVERNANCE EN PARTENARIAT : TRAVAILLER DE CONCERT À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNANCE



Les mécanismes de coordination pour la mise en œuvre des ODD varient selon que l'on se situe au niveau local, régional ou national, et peuvent également être très différents d'un pays à l'autre. L'analyse du contexte institutionnel national peut aider à déterminer si et comment celui-ci influence l'élaboration des politiques locales et régionales dans le cadre de l'Agenda 2030.

Comment les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations sont-ils impliqués dans les rapports nationaux ? L'Agenda 2030 a-t-il aidé ou non à encourager des partenariats plus solides en matière de gouvernance avec les niveaux nationaux ?

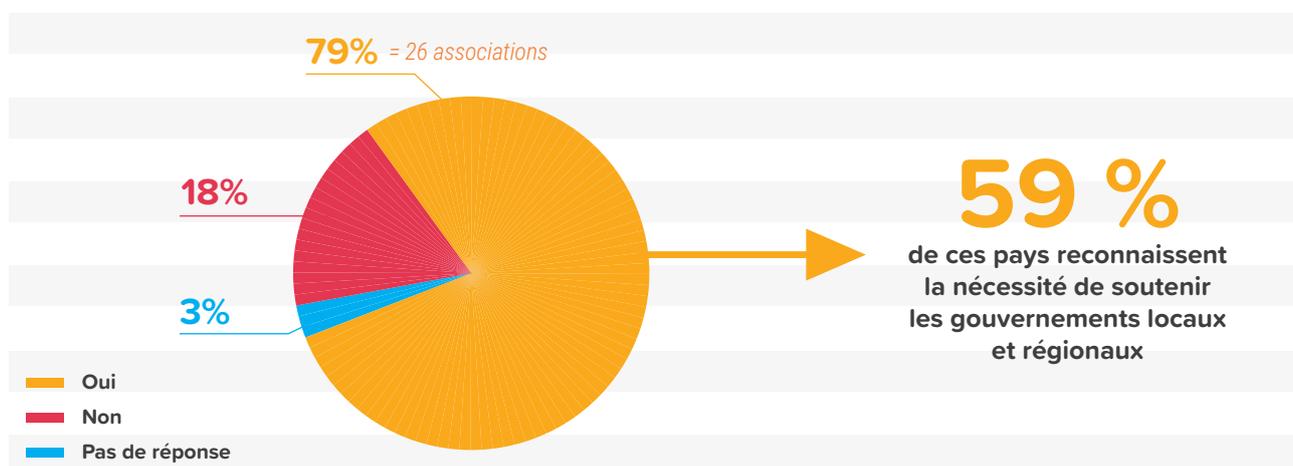
De quelle manière les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations travaillent-ils sur leurs propres systèmes de suivi et de notification ? Comment peuvent-ils mieux faire connaître leurs initiatives innovantes en matière de rapports locaux aux autres parties prenantes, y compris aux gouvernements centraux ?

Mécanismes de partenariat

Les environnements institutionnels, tant nationaux qu'internationaux, sont les principaux catalyseurs de l'action des gouvernements locaux et régionaux. Les stratégies en matière d'ODD sont plus efficaces dans un pays lorsque tous les niveaux de gouvernance travaillent de concert pour créer un environnement favorable à la mise en œuvre des ODD pour tous, avec des mécanismes de coordination clairs.

Les ODD gagnent en popularité à tous les niveaux, en particulier au sein des gouvernements centraux, où il existe une stratégie nationale officielle et/ou une feuille de route pour mettre en œuvre les ODD, d'après plus de 79 % des répondants, contre 69 % l'année dernière. Seuls quatre pays ont indiqué qu'ils ne disposaient d'aucun document stratégique officiel au niveau national : la Croatie, la Lettonie, la Macédoine du Nord et la Norvège. Les associations écossaise et flamande précisent que leur territoire dispose d'un tel cadre.

EXISTE-T-IL UNE STRATÉGIE NATIONALE OFFICIELLE OU UNE FEUILLE DE ROUTE POUR METTRE EN ŒUVRE LES ODD ?



Dans les pays disposant d'une stratégie nationale, il est essentiel de voir dans quelle mesure elle est inclusive et si les réalités locales et régionales sont reflétées dans le processus. Parmi ceux qui ont indiqué qu'une stratégie nationale existe, 59 % ont précisé qu'il est clairement mentionné qu'il faut soutenir l'action locale et régionale dans la mise en œuvre des ODD. Six associations indiquent qu'aucune mention n'est faite du soutien dont les GLR pourraient avoir besoin pour mettre en œuvre les ODD au niveau local¹⁹. L'Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais, l'Union des municipalités du Monténégro et l'Association des villes ukrainiennes nous ont informés que l'on y trouve quelques mentions, mais qu'elles restent vagues.

Par rapport à 2019, l'on constate une augmentation globale du nombre de stratégies nationales au sein de nos échantillons (de 69 % à 79 %). Cependant, dans ces nouvelles stratégies nationales moins de références sont faites aux ODD.

Nous avons également posé les questions suivantes : dans quelle mesure la mise en place de ces stratégies nationales a-t-elle été inclusive pour les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations nationales ? Comment les gouvernements centraux ont-ils décidé d'accorder une place aux gouvernements locaux et régionaux ainsi qu'à leurs associations dans le processus et de collaborer ensemble ? À partir des réponses reçues dans le cadre de notre enquête, nous avons identifié trois tendances en matière de consultation :

- Quatre associations²⁰ ont indiqué avoir été incluses tout au long du processus de conception, de mise en œuvre et de suivi de la stratégie nationale. En Serbie, la Conférence permanente des villes et communes a été impliquée dans toutes les phases de la « Stratégie nationale de développement urbain durable », y compris le prochain suivi de la mise en œuvre de la stratégie.
- Une majorité a été consultée ponctuellement au cours des différentes phases de mise en œuvre : dix associations²¹ ont été consultées au tout début de la phase préliminaire, huit²² ont participé à des consultations ad hoc au cours du processus et cinq²³ ont été invitées à contribuer à la toute fin de la phase de suivi.
- Dix associations ont indiqué qu'un mécanisme a été mis en place, mais qu'elles n'ont pas été consultées du tout (cinq associations²⁴) ou que les résultats finaux ne sont pas suffisamment satisfaisants pour que les répondants considèrent le processus comme véritablement inclusif, du moins au début (cinq associations²⁵). L'Association des communes urbaines de Slovénie a mentionné que, bien qu'elle ait été invitée à envoyer ses commentaires et propositions en vue de compléter la stratégie nationale des ODD, ses notes n'ont pas été prises en considération, si bien que le document final n'a pas de lien réel avec les villes et les niveaux de gouvernement local. Pour l'Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AICCRE), même s'il existe un processus de consultation au niveau infranational, il s'est principalement limité au niveau régional et n'est pas suffisamment représentatif de la situation locale.

¹⁹ Les six associations sont : Allemagne, Autriche, Islande, Moldavie, Slovénie, Turquie.

²⁰ Espagne (FEMP), Islande, Kosovo, Serbie.

²¹ Dix associations : Belgique (VVSG), Bulgarie, Écosse (COSLA), Finlande, Géorgie, Lituanie, République tchèque, Serbie, Espagne (FEMP), Suède.

²² Huit associations : Autriche, Finlande, France (CUF et AFCCRE) ; Kosovo, Lituanie, Luxembourg, Turquie.

²³ Cinq associations : Finlande, Lituanie, Luxembourg, Monténégro, Serbie.

²⁴ Cinq associations : Albanie, Allemagne, Espagne (Fons Mallorqui), Slovénie, Ukraine.

²⁵ Belgique (VVSG), France (AFCCRE), Italie, Moldavie, Slovénie.



Néanmoins, même s'il reste une marge de progression considérable pour améliorer les mécanismes de partenariat entre les GLR et leurs gouvernements centraux dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies ODD, pour certains pays, des développements positifs ont été notés au cours des 5 dernières années.

Par exemple, en Belgique, les gouvernements locaux sont sous la coordination juridique des gouvernements régionaux, et non du niveau fédéral et central. Dans les phases préliminaires de l'intégration des ODD par les gouvernements régionaux et centraux, l'Association des villes et communes flamandes (VVSG) a été consultée par le gouvernement régional, mais de manière limitée. La localisation des ODD a réellement commencé à se développer en Flandre notamment grâce à l'augmentation des bonnes pratiques locales, à l'engagement des communes flamandes et aux activités lancées par la VVSG. Celles-ci ont été diffusées et applaudies au niveau international et ont accru le niveau d'attention accordé par les gouvernements local et régional à l'intégration des ODD et à la coopération menée par le niveau local.

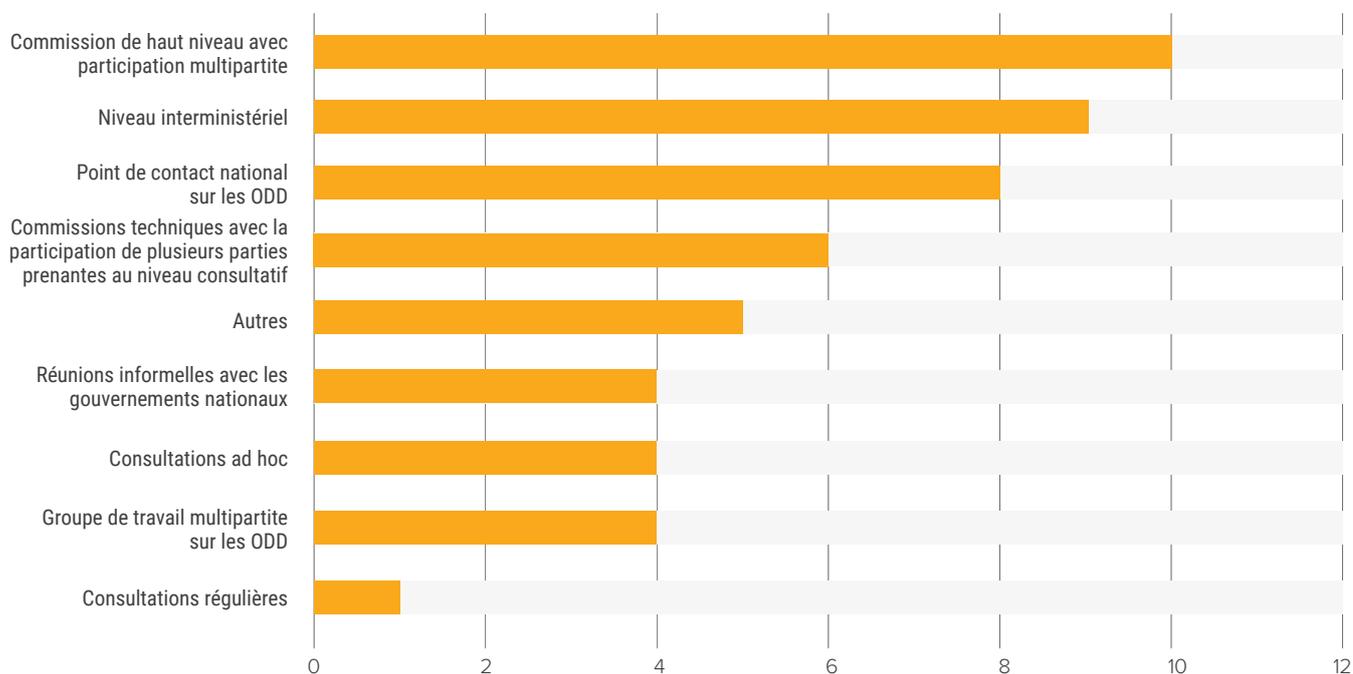
De même, alors que l'Union des villes et communes de la République tchèque (SMO ČR) n'a pas été pleinement impliquée dans la première phase de conception du cadre stratégique de la République tchèque pour l'Agenda 2030, elle a été invitée à participer à la prochaine actualisation de la mise en œuvre de la stratégie nationale. En outre, la SMO ČR et les ministères de l'environnement et du développement régional coopèrent dans le but de mieux soutenir la mise en œuvre des ODD par les gouvernements locaux.

Lorsqu'on a demandé quels types de mécanismes ont été mis en place pour la coordination et le suivi des ODD, plusieurs réponses aussi variées qu'intéressantes ont été données²⁶. Dans notre enquête, dix répondants sur 26 ont indiqué qu'ils participaient à des commissions multipartites organisées par le gouvernement central. Ce type de mécanisme peut constituer un exercice encourageant, notamment pour aider à mettre en relation des acteurs différents qui, habituellement, ne communiquent pas entre eux et leur permettre de réfléchir ensemble à un objectif commun. Ces commissions doivent toutefois être équilibrées et donner une voix égale à tous les participants, tout en garantissant un espace séparé spécifique pour les décideurs politiques locaux et régionaux.

²⁶ Le Rapport mondial sur La démocratie locale et la décentralisation (GOLD V) de CGLU, « La localisation des agendas mondiaux », examine, dans son chapitre régional sur l'Europe, les stratégies nationales d'intégration des ODD, y compris les mécanismes de coordination et la participation des GLR. Pour plus d'informations, consultez : <https://www.gold.uclg.org/sites/default/files/ENG-EUROPA%20REGION-WEB.pdf>

MÉCANISMES INSTITUTIONNELS NATIONAUX POUR LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ODD

26 associations



Neuf associations sont également impliquées au niveau interministériel. En Bulgarie, par exemple, l'association nationale participe à la commission de haut niveau au niveau interministériel. Huit associations de gouvernements locaux et régionaux passent directement par les points de contact nationaux sur les ODD au sein du gouvernement central ou sont engagées dans des comités interministériels, ce qui constitue une nouvelle façon bilatérale de dialoguer avec le gouvernement national. Les points de contact nationaux, également appelés dans certains pays ambassadeurs des ODD, comme c'est le cas en Espagne, ou encore coordinateurs ODD, sont nommés par le gouvernement et souvent chargés de garantir un dialogue ouvert et inclusif avec toutes les parties prenantes sur l'ensemble du territoire national sur un sujet spécifique. Six associations travaillent avec des commissions techniques.

Les mécanismes de coordination varient clairement d'un pays à l'autre et dépendent très fortement des relations que les gouvernements nationaux entretiennent avec leurs gouvernements locaux et régionaux et leurs associations. Le recours à une combinaison de différents types de mécanismes est également possible.

Travailler sur les ODD peut également aider les AGLR à mieux communiquer avec leurs gouvernements nationaux. Par exemple, l'Association des communes urbaines de Slovénie utilise les ODD comme un outil de persuasion supplémentaire pour influencer les décisions du gouvernement national, notamment pour justifier

le besoin de financement supplémentaire aux niveaux local et régional, ce qui, en fin de compte, favorisera également la mise en œuvre des ODD.

De fait, 16 associations au total utilisent les ODD pour mieux défendre leurs intérêts auprès de leurs gouvernements nationaux. Cela a contribué à améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement et leur a permis de recevoir un soutien supplémentaire des gouvernements nationaux, notamment en termes de soutien administratif et financier, de renforcement des capacités et de ressources humaines. Les répondants à notre enquête ont désigné ce résultat positif comme la deuxième meilleure opportunité de travailler sur les ODD.





TRAVAILLER DANS L'ESPRIT DE LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX

Pour que la gouvernance en partenariat soit réellement efficace, les gouvernements nationaux doivent clairement reconnaître le rôle joué par les gouvernements locaux et régionaux sur le terrain en tant que décideurs politiques, ainsi que le rôle important de coordination, de partage d'informations et de renforcement des capacités que les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux jouent dans le processus. Pour que cela soit possible, les gouvernements nationaux doivent :

- Renforcer et soutenir les politiques de décentralisation efficaces qui sont indispensables pour offrir aux gouvernements locaux et régionaux les moyens de localiser les ODD en Europe et dans les pays partenaires.
- Inclure systématiquement les GLR et leurs associations nationales dans tous les processus de mise en œuvre et de suivi de la stratégie globale de l'UE sur les ODD, dès sa conception jusqu'à l'évaluation finale, et ne pas se limiter à des consultations ad hoc.
- Renforcer les capacités des associations nationales à jouer leur rôle vis-à-vis de leurs membres et du gouvernement national.



Suivi des progrès : les rapports locaux et nationaux vont de pair

Rapports nationaux

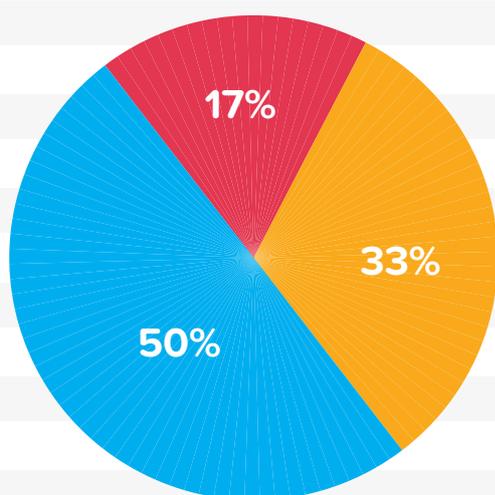
Jusqu'à présent, les rapports aux Nations unies sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD sont présentés sur une base volontaire. Jusqu'en 2018, seuls les gouvernements nationaux présentaient leurs rapports aux Nations unies. Bien que ces dernières fournissent des conseils sur la manière de concevoir un Examen national volontaire (ENV), chaque pays est libre d'élaborer son rapport comme il l'entend, en impliquant les parties prenantes qu'il juge les plus appropriées pour contribuer au processus.

Cette année, neuf pays européens présentent un rapport officiel au Forum politique de haut niveau (FPHN) des Nations unies : Autriche, Bulgarie, Estonie, Finlande, Géorgie, Moldavie, Macédoine du Nord, Ukraine et Slovaquie. Au total, huit pays (neuf associations, car il y a deux associations en Slovaquie) ont répondu à notre enquête.

En ce qui concerne le rôle des associations de gouvernements locaux et régionaux dans l'élaboration d'un rapport national sur l'état d'avancement des ODD pour les Nations unies, la participation des neuf associations en 2020 a été assez faible. La majorité d'entre elles n'ont pas participé à une unité chargée du rapport désignée par le gouvernement national, ni au processus de rédaction ; elles n'ont pas été invitées à participer à des réunions bilatérales, ni même à répondre à un questionnaire ou à une enquête.

Voici la situation en Europe : l'Association des villes et communes autrichiennes, l'Association nationale des pouvoirs locaux de Géorgie et l'Association des municipalités et villes de Slovaquie ont participé à des conférences ou ateliers nationaux et/ou régionaux pour débattre du rapport (forte implication), tout comme l'Association des communes urbaines de Slovaquie et l'Association finlandaise, lesquelles ont également présenté leurs propres contributions aux rapports. L'Association slovaque a notamment participé à des ateliers d'information occasionnels, avec un espace limité pour contribuer au rapport proprement dit, et a également été invitée à la présentation de l'ENV, une fois celui-ci finalisé. Les associations de Bulgarie, d'Ukraine et de Macédoine du Nord n'ont pas du tout répondu à la question.

LA PARTICIPATION DES AGLR DANS LE RAPPORT AU FPHN (2020) EST :



■ Faible ■ Modérée ■ Forte

En 2019, 58 % des associations des douze pays ayant soumis un rapport avaient été invitées à contribuer à ces rapports nationaux pour le Forum politique de haut niveau des Nations unies. En 2020, ce pourcentage a chuté à 50 %²⁷.

Pourquoi ce changement ? Tout d'abord, sur les neuf pays européens qui feront leur rapport en 2020, il s'agira de la première fois pour cinq d'entre eux : l'Autriche, la Bulgarie, la Moldavie, la Macédoine du Nord et l'Ukraine.

Les pays qui ont déjà fait la première expérience de présentation de rapports aux Nations unies sont mieux à même d'inclure les points de vue des différentes parties prenantes dans les processus de suivi des rapports, y compris ceux des gouvernements locaux et régionaux. Par exemple, en 2019, l'Union des municipalités de Turquie a noté que leur participation au deuxième Examen national volontaire turque (ENV) était prise en compte beaucoup plus sérieusement qu'en 2016²⁸. La pratique n'aboutit pas toujours à la perfection, mais elle mène certainement au progrès.

Il convient également de noter que cinq des pays ayant soumis un rapport cette année proviennent de l'Europe de l'Est et du Partenariat oriental. Dans cette région d'Europe, la prise de conscience de l'importance des ODD aux niveaux local et national, ainsi que les activités concrètes liées à la mise en œuvre des ODD, sont encore assez récentes. Dans les pays du Partenariat oriental, d'une part, les gouvernements nationaux ne sont pas suffisamment conscients de ce que les gouvernements locaux et régionaux accomplissent en ce qui concerne les ODD. D'autre part, les villes et les régions ne savent pas toujours de quelle manière elles peuvent contribuer aux rapports nationaux et aux discussions internationales. Une communication accrue entre les deux niveaux par le biais des associations nationales pourrait aider à clarifier certaines de ces questions. Les réseaux de gouvernements locaux et régionaux, tels que le CCRE, PLATFORMA et le Réseau des associations de pouvoirs locaux de l'Europe du Sud-Est (NALAS), peuvent également contribuer à fournir des informations supplémentaires et à encourager l'échange de connaissances entre les AGLR de la région.

Il y a quelques années, cela a également été le cas pour les pays d'Europe occidentale qui ont fait un rapport pour la première fois au FPHN. Pour reprendre l'exemple de la Belgique, qui a présenté son premier rapport officiel à New York en 2017, la VVSG n'était pas satisfaite de la manière dont les gouvernements locaux et régionaux étaient impliqués et représentés dans le rapport national à cette époque.

Toutefois, depuis lors, un mécanisme de consultation plus structurel entre la VVSG et le gouvernement flamand a été mis en place concernant les ODD. Le gouvernement flamand actuel mentionne spécifiquement l'importance des gouvernements locaux dans la réalisation des ODD. La VVSG reçoit des fonds des gouvernements fédéral et flamand pour aider les municipalités à localiser l'Agenda 2030 et a été invitée à rejoindre la délégation nationale lors du Forum politique de haut niveau des Nations unies de 2019. Le prochain cycle de rapports nationaux volontaires pour la Belgique devrait à présent représenter une expérience positive au travers de laquelle les associations de gouvernements locaux pourraient avoir un rôle plus important à jouer dans le processus de consultation.



²⁷ 50 % comprennent une participation forte et modérée des AGLR dans les rapports au FPHN, comme l'indique le graphique correspondant.

²⁸ En 2016, l'Union des municipalités de Turquie n'a identifié que huit références aux gouvernements locaux dans l'ENV présenté au FPHN. En 2019, ils ont été mentionnés de manière assez significative tout au long du rapport et ont même fait l'objet de paragraphes spécifiques en vue de mettre en évidence les efforts de diverses municipalités.

FEUILLE DE ROUTE POUR LES ASSOCIATIONS DE VILLES ET DE RÉGIONS :



Cinq étapes que les AGLR devraient suivre afin de contribuer aux Examens nationaux volontaires

- 1 Contacter leur gouvernement national le plus tôt possible afin de savoir de quelle manière ils prévoient de procéder à leur Examen national volontaire (ENV) dans les mois à venir.
- 2 Identifier les coordonnées de l'équipe au sein du gouvernement chargée de produire l'ENV - plusieurs ministères étant susceptibles d'être concernés.
- 3 Vérifier auprès du gouvernement si un calendrier spécifique pour l'établissement des rapports nationaux a déjà été établi et quelles sont les principales étapes du processus.
 - a. Vérifier quel type de mécanisme de coordination est prévu : groupes de travail multipartites, consultations ad hoc, réunions de comités techniques, dialogue avec un point de contact national sur les ODD, etc.
 - b. Si aucun mécanisme de coordination n'est prévu, vérifier si les GLR peuvent envoyer leurs propres rapports de gouvernement local pour qu'ils soient inclus dans le rapport national comme annexes.
- 4 Vérifier auprès du gouvernement si, quand et comment les perspectives locales et régionales seront incluses dans le rapport, et si et quand les AGLG ou les GLR peuvent contribuer activement au processus :
- 5 De manière générale, demander comment les gouvernements locaux et régionaux peuvent contribuer de façon plus régulière à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'ODD et au suivi des progrès réalisés.

Avant d'initier ce processus, les AGLR peuvent collaborer avec leurs membres pour :

- Savoir quelles politiques de développement durable ils ont récemment développées.
- Estimer leur niveau de connaissance de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs.
- Savoir si certains de leurs membres ont déjà produit un rapport des gouvernements locaux sur les progrès des ODD. Sachant qu'il n'existe pas de modèle unique à suivre dans ce processus et que cela dépendra vraiment du niveau d'engagement local et de la compréhension des ODD :
 - Il peut s'agir de quelque chose de très simple, comme par exemple : dresser la liste des actions locales existantes avec les ODD concernés, ce afin de procéder à une première évaluation de leur situation²⁹.
 - Il peut également s'agir de quelque chose de plus complexe, lié au suivi d'une stratégie locale pour 2030 mise en œuvre au niveau local.
- Savoir si, au-delà du fait de partager des informations avec le gouvernement national, certains de leurs membres prévoient de partager leur rapport local avec l'Union européenne ou les Nations unies.
- Savoir si certains de leurs membres directs ont des relations existantes avec les gouvernements nationaux et quels types de problèmes ils ont pu rencontrer dans leurs relations avec les gouvernements nationaux.
- Suggérer à leurs membres d'inclure dans leur rapport local quelques recommandations sur la manière dont ils proposeraient d'améliorer la coopération avec les gouvernements nationaux, ce afin d'être aussi efficaces que possible au moment de travailler ensemble sur l'Agenda 2030.

²⁹ Plusieurs villes européennes ont déjà présenté un ELV au cours des années précédentes ou le feront en 2020, telles que Helsinki en Finlande, Mannheim en Allemagne ou Strasbourg en France, entre autres. Un exemple particulièrement intéressant est l'Examen local volontaire réalisé par la ville de Bristol (Royaume-Uni) en 2019, présenté au Forum politique de haut niveau des Nations unies à New York. Pour plus d'informations sur la manière dont ce processus a été mené, voir <https://bit.ly/3fY0d20>. Ici leur manuel ELV (<https://bit.ly/3i0Jq0e>) et un rapport sur la façon dont la ville a localisé les ODD/développé un réseau local d'acteurs des ODD (<https://bit.ly/3g0yttU>).



Il est également intéressant d'examiner le niveau d'implication des associations de gouvernements locaux et régionaux dans les rapports d'avancement des ODD nationaux, au-delà des ENV officiels. Seulement 17 % des neuf associations dont les pays présentent un Examen national volontaire en 2020 considèrent que leur implication dans la préparation du rapport au Groupe de haut niveau des Nations unies est forte. Pourtant, sur les dix associations qui ont été invitées par leur gouvernement central à contribuer à un examen national non destiné à être partagé au niveau des Nations unies, près de la moitié (42 %) ont indiqué jouer un rôle « important », 37 % ont estimé être modérément impliquées et 21 % ont indiqué qu'elles jouent un rôle peu important.

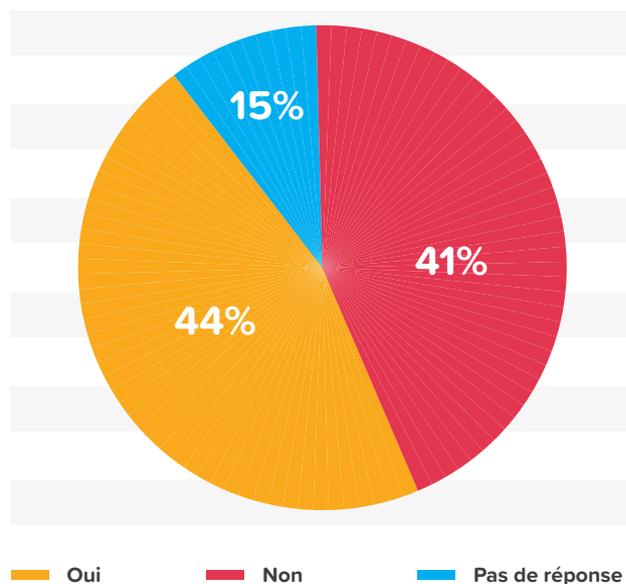
Dans tous les cas, l'objectif principal est de renforcer une gouvernance efficace et à long terme en partenariat, peu importe où ces résultats sont partagés. Les mécanismes de coordination mis en place pour les ODD, que ce soit pour la présentation de rapports aux Nations unies ou à des fins nationales, ont eu un impact positif sur les relations entre les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations et leur gouvernement central, comme l'indiquent 44 % des 27 associations disposant d'un mécanisme institutionnel dans leur pays.

Aux Pays-Bas, où des mécanismes de consultation – tels qu'une réunion interministérielle sur les points focaux (présidée par un coordinateur national ODD) ainsi qu'une plate-forme pour les « ODD des Pays-Bas » – sont disponibles depuis le début, l'Association des municipalités néerlandaises (VNG) a observé une nette évolution dans la manière dont ses municipalités travaillent avec leurs gouvernements nationaux. Cela leur a notamment permis d'être beaucoup plus impliquées dans les activités réalisées au niveau central sur les ODD, ainsi que de partager activement la perspective et les besoins locaux.

L'Association norvégienne (KS) a spécifiquement remarqué la forte valeur ajoutée du travail en collaboration sur l'ODD 16 – une étroite collaboration entre les gouvernements locaux et régionaux et le niveau national a contribué à faire comprendre la nécessité d'une action concertée entre tous les niveaux de gouvernement.

De plus, une collaboration plus étroite avec les gouvernements nationaux sur les rapports relatifs à l'Agenda 2030 a également aidé les villes, les régions et leurs associations nationales à mieux connaître la portée du rôle qu'elles peuvent jouer pour contribuer à la réalisation de cet Agenda. Par exemple, les contributions de la Conférence permanente des villes et communes de Serbie (SKGO) au processus de rapport national en 2019 ont permis d'améliorer considérablement la compréhension de l'Agenda 2030 et la signification de la localisation des ODD dans le travail quotidien, ainsi que la planification et le suivi stratégiques locaux, grâce à des évaluations avec de multiples parties prenantes.

IMPACT DES MÉCANISMES DE COORDINATION SUR LA GOUVERNANCE MULTI-NIVEAUX



Rapports locaux

Les Examens locaux volontaires (ELV) sont un instrument essentiel pour suivre les progrès et soutenir l'action transformatrice et inclusive des acteurs locaux en vue de la réalisation des ODD en général et de la durabilité compétitive en particulier³⁰.

À partir de 2018, les gouvernements locaux ont décidé de prendre les devants et la ville de New York aux États-Unis d'Amérique a présenté le premier examen local volontaire (ELV), qui a marqué une étape clé dans l'histoire de l'Agenda 2030. En effet, les villes et les régions ont commencé à prouver qu'elles étaient en mesure de travailler sur les ODD par elles-mêmes et d'obtenir des résultats concrets utiles à tous, beaucoup plus rapidement qu'au niveau national.

Depuis lors, la motivation à en faire autant a commencé à s'accroître parmi les gouvernements locaux et régionaux du monde entier et, en 2019, les villes de Helsinki et de Bristol ont présenté leurs premiers ELV au FPHN. En moins d'un an, plus de 20 villes, dont la moitié en Europe, se sont engagées à réaliser un ELV ou l'ont complété. Plusieurs d'entre elles ont déjà commencé à préparer un rapport à présenter éventuellement en 2021. Lors du Forum urbain mondial organisé par l'ONU-HABITAT³¹ en février 2020, de multiples sessions et discussions ont porté sur la mise à l'échelle des ELV sur chaque continent et dans des centaines de villes.



DE QUELLE FAÇON UN OUTIL PEUT-IL AIDER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE LOCALE INTÉGRÉE SUR LES ODD ?

La municipalité de Saint-Fons, en France, a été l'une des premières villes à utiliser le Cadre de référence pour les villes durables³² (RFSC), une boîte à outils disponible gratuitement en ligne pour les gouvernements locaux européens, pour l'élaboration d'une stratégie locale de développement durable alignée sur les 17 ODD : l'Agenda de Saint Fons 2030. Le RFSC a été utilisé pour réaliser une évaluation et un scénario prospectif pour 2030.

Le RFSC a montré que 70 % des actions actuellement mises en œuvre sur le territoire se concentraient sur cinq ODD, ce qui a amené la municipalité à trouver un meilleur équilibre par une approche plus intégrée, notamment en donnant une priorité accrue aux ODD impliquant des questions environnementales. Tout au long du processus d'élaboration de l'Agenda 2030, qui comprenait des enquêtes et des ateliers avec les parties prenantes locales pour recueillir des idées et co-créer la stratégie, le RFSC s'est avéré très utile pour visualiser les domaines susceptibles d'être améliorés et sensibiliser aux ODD. Un système de suivi et d'évaluation basé sur une sélection d'indicateurs fournis dans l'outil du RFSC a été proposé et devrait constituer la base d'une évaluation annuelle et du suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

Plus d'informations sur www.rfsc.eu et Twitter [@rfsc_eu](https://twitter.com/rfsc_eu)
Publication RFSC Vers des villes vertes, inclusives et attractantes :
https://issuu.com/rfsc/docs/rob_revista_fr_hd_30_08



COMMENT OBTIENT-ON UN ELV RIGoureux³³ ?

- En incluant des données quantitatives et des données qualitatives : il est essentiel d'illustrer les différentes données collectées par des exemples concrets, des histoires et des résultats, susceptibles d'être reproduits par d'autres.
- En désagrégeant les données mentionnées autant que possible, ce afin de pouvoir refléter la réalité territoriale de la municipalité, de la ville ou de la région auteur du rapport.
- En établissement des interconnexions entre les 17 ODD, une démarche essentielle mais peut être très difficile à réaliser. Il est pour cela important qu'un ELV réfléchisse sur au moins trois des cinq « P » : Personnes (citoyens), Planète (environnement) et Prospérité (économie locale). La Paix (gouvernance) et les Partenariats (relations multipartites/internationales d'une municipalité ou d'une région) peuvent être les principes directeurs de l'ensemble du rapport.
- En procédant à la consultation des différentes parties prenantes, une démarche également primordiale, ce de façon à garantir un rapport complet, qui présente également les actions externes des partenaires de la ville, tels que le secteur privé et la société civile. Cela renforce la dimension de partenariat des actions réalisées dans le cadre de l'Agenda 2030.
- En présentant une combinaison équilibrée des résultats entre les tendances positives et négatives, afin de s'assurer que personne n'est laissé pour compte.
- En identifiant les produits tangibles : la production d'un ELV aide à comprendre quelles seront les prochaines étapes et de quelle manière ce même ELV sera utilisé dans un avenir proche pour la ville et ses partenaires. Cela permettra de convaincre les fonctionnaires municipaux de l'utilité des objectifs et de renforcer la responsabilité des personnes qui contribuent au rapport.

Cependant, la production d'un ELV demeure une question délicate, surtout si les résultats ne sont pas pris en compte dans le processus de préparation des rapports nationaux. Les gouvernements nationaux jugeront-ils inutile le fait d'inclure la perspective locale et régionale dans leur examen national, si les gouvernements locaux se sont déjà engagés à produire leur propre rapport local ? Est-il possible que cela devienne un simple exercice de plus consistant à « cocher des cases » pour les gouvernements locaux et régionaux ? Certaines villes suivent-elles une « tendance » à monter sur la scène de l'ONU et à présenter leur travail, sans avoir la volonté durable de travailler réellement sur l'Agenda 2030 ?

Si cela peut parfois être le cas, l'étape essentielle consiste à lancer un véritable processus de changement transformateur. Une évaluation régulière de l'implication des gouvernements locaux et régionaux dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, avec de multiples acteurs, peut progressivement les encourager et les inspirer à revoir ou mieux aligner leurs stratégies et planification urbaine afin que leurs actions répondent mieux à leurs ambitions.

³⁰ <https://ec.europa.eu/jrc/en/science-update/european-handbook-sdg-voluntary-local-review>

³¹ <https://wuf.unhabitat.org/node/145>

³² Le cadre de référence pour les villes durables (RFSC) est coordonné par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, avec le soutien du gouvernement français. Cet outil accessible en ligne aide les gouvernements locaux et régionaux à lancer un processus de développement urbain intégré et durable.

³³ Recommandations de la ville de Bristol au Royaume-Uni. La ville de Bristol a été l'une des premières villes européennes à présenter un ELV en 2019 au Forum de haut niveau des Nations unies.

Les ELV représentent un outil de résolution de problèmes qui facilite l'utilisation de preuves et un langage commun pour « résoudre une multiplicité de problèmes » et articuler une vision cohérente, « permettant des échanges avec d'autres villes, des partenariats avec d'autres secteurs et des opportunités pour les investisseurs »³⁴.

Le processus de développement d'un ELV est également intéressant pour les autres parties prenantes : il s'agit d'un moyen pour rassembler à la fois des personnes et des organisations sur le terrain en vue d'une évaluation commune et d'une décision concertée, quant à la voie à suivre pour que leurs actions répondent mieux aux ambitions fixées dans l'Agenda 2030.

En outre, les ELV représentent une riche banque d'exemples d'initiatives menées par les gouvernements locaux et régionaux pour mettre en œuvre les ODD, lesquelles peuvent être répliquées par d'autres municipalités et régions dans le monde dont la situation est similaire. Ils constituent un excellent outil de communication pour présenter le travail effectué sur les ODD et l'Agenda 2030, y compris les défis relevés et les solutions trouvées année après année. Le partage de ces informations avec les autres gouvernements locaux et régionaux du monde peut contribuer à accroître la curiosité pour ce qui se fait ailleurs, et à favoriser de nouveaux contacts et partenariats pour en apprendre davantage.

Indicateurs pour mesurer les progrès locaux

Grâce à la sensibilisation collective à l'importance du suivi des progrès, la question de la collecte de données et des indicateurs a reçu une attention significative dans les discussions des ODD locaux et nationaux. En effet, l'Agenda 2030 des Nations unies énonce un ensemble de 169 cibles, accompagnées de 247 indicateurs, dont 231 sont uniques. Ce cadre des Nations unies est toutefois conçu pour s'adapter au niveau national et ne répond pas aux besoins des gouvernements locaux et régionaux, dont les spécificités varient non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi à l'intérieur des frontières d'une nation, voire des régions.



LE MANUEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LES EXAMENS LOCAUX VOLONTAIRES

Lancé en février 2020 à l'occasion du 10e Forum urbain mondial des Nations unies, le Manuel européen de préparation des examens locaux volontaires des ODD, produit par le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne, offre aux décideurs politiques, aux chercheurs et aux praticiens un cadre inspirant pour la mise en place des examens locaux volontaires (ELV). Le manuel fournit des exemples clés d'indicateurs officiels et expérimentaux utiles pour mettre en œuvre un système efficace de suivi local des ODD spécifiquement destiné aux villes européennes. Pour chaque objectif, le manuel offre des exemples d'indicateurs harmonisés et collectés localement afin que les acteurs locaux puissent à la fois se situer par rapport à d'autres villes et suivre leurs propres besoins et défis spécifiques.

Pour plus d'informations : <https://bit.ly/3i0X2so>

Afin de pouvoir mesurer avec précision l'impact et le degré de progrès aux niveaux local et régional, il est essentiel que les parties prenantes suivent régulièrement la situation, afin de pouvoir introduire les changements nécessaires dans leurs stratégies et réaligner leurs actions pour mieux satisfaire leurs ambitions.

16 associations ont indiqué qu'elles utilisent des indicateurs pour suivre les ODD. Tout comme dans notre analyse de 2019, 15 des associations ayant répondu ont indiqué qu'elles étaient au courant des initiatives des gouvernements locaux et régionaux pour suivre et rapporter la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Comme les années précédentes, la question clé de notre analyse 2020 met à nouveau en lumière le manque de données locales disponibles et actualisées pour que les villes et les régions puissent suivre les progrès de manière efficace. Cela représente une source croissante d'hésitation et de remise en question pour les municipalités qui veulent commencer à travailler sur les ODD et s'engager correctement vis-à-vis de l'Agenda 2030 en présentant les progrès qu'elles prévoient de réaliser. Actuellement, cela n'est pas possible, ce qui signifie que les efforts réalisés ne seront pas correctement communiqués.

Les gouvernements locaux et régionaux sont également confrontés à la question de la combinaison des dimensions locale et mondiale de l'Agenda 2030 (comme l'indiquent les Pays-Bas). Comment passer véritablement d'un changement exigu à un changement réel et transformateur ? Par où commencer ? En outre, pour les municipalités qui sont déjà engagées dans des plans de développement territorial durable, tels que l'Agenda 21 en France, comment concilier les deux Agendas et suivre efficacement les progrès réalisés partout ?

Pour les petites villes, la situation est encore plus compliquée, en raison de leurs ressources limitées. L'Association des villes et communes autrichiennes a indiqué que le processus de suivi, de promotion et de notification des ODD est perçu par la plupart de ses membres comme trop long par rapport aux résultats finaux obtenus.

Les activités liées aux ODD organisées par les petites villes font très rarement l'objet d'un rapport structuré. L'association autrichienne elle-même ne découvre parfois que par hasard ce qui se passe sur le terrain, souvent grâce à des discussions ou des contacts informels avec des maires ou des fonctionnaires. Cela ne devrait pas connaître de variation à l'avenir, car les municipalités (surtout les plus petites) ont des capacités très limitées en termes de personnel et le suivi/rapport volontaire n'est pas une priorité.

Enfin, le manque de leadership de la part de l'administration nationale (mentionné par les Moldaves), et l'absence d'une approche multi-niveau (mentionnée par les Allemands) impliquent que les villes, les régions et leurs associations nationales se sentent souvent seules face à la nécessité de trouver des solutions aux problèmes mentionnés ci-dessus. Les mesures d'incitation font défaut.

Le Congrès des autorités locales de Moldavie a indiqué que, dans leur pays, les ODD demeurent un concept trop vague pour que l'on puisse identifier des indicateurs vérifiables. De plus, l'interprétation des résultats dans ce sens serait probablement faussée. D'ailleurs, une charge supplémentaire dans certains pays est représentée par le manque fréquent de données, et les données qui sont collectées sont souvent incomplètes. Mais avant tout, le plus gros problème est la question de la localisation des indicateurs, ainsi que la méthode de collecte de ces données, notamment dans les régions les plus reculées.

³⁴ Comme l'indique Anthony F. Pipa, Maître de recherche en économie mondiale et développement au Brookings Institute, dans son article de blog "City leadership on sustainable development in the era of COVID-19" (« Le leadership des villes en matière de développement durable à l'ère de la COVID-19 ») (20 avril 2020) : <https://www.brookings.edu/blog/up-front/2020/04/20/city-leadership-on-sustainable-development-in-the-era-of-covid-19/>

Toutefois, lorsque le soutien national fait défaut, les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations ne doivent pas oublier de se tourner vers leurs pairs des pays voisins et leurs partenaires pour la cocréation et le soutien. Les agendas mondiaux liés aux questions de durabilité affectent et préoccupent tous les pays du monde. Huit de nos répondants³⁵ travaillent actuellement sur des indicateurs avec des pairs internationaux en dehors de l'Europe, ce qui prouve que l'expérimentation et l'innovation peuvent avoir lieu partout dans le monde. Ceux qui cherchent des inspirations peuvent parfois en trouver !

Par ailleurs, si les gouvernements locaux et régionaux sont confrontés à certaines contraintes pour mener à bien leur suivi local et régional, une majorité substantielle des associations interrogées (82 %) demeurent intéressées à travailler sur des indicateurs et/ou initiatives spécifiques pour suivre la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Deux³⁶ associations n'ont pas répondu à la question et quatre³⁷ ont déclaré qu'elles n'étaient pas intéressées.

Il existe un besoin évident d'expérimentation, d'échange de pratiques, ainsi que de soutien et de coopération multiniveaux et multisectoriels accrus des différentes parties prenantes, y compris au niveau national, ainsi que du milieu académique et du secteur privé.



INDICATEURS ITALIENS POUR LA LOCALISATION DES ODD : RÉSULTATS DE L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES

Inspirée par le lancement du portail allemand sur les ODD³⁸ en 2018, l'Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AICCCE) a lancé un outil innovant et pratique pour aligner les ODD dans la planification locale, sous l'égide de PLATFORMA. Cette initiative vise à compenser le manque de données provenant des municipalités par la collecte de données au niveau local, ce afin de fournir aux villes et aux communes un outil durable.

Le portail italien d'indicateurs ODD pour les municipalités, qui est gratuit et ouvert, a été développé en collaboration avec l'Association allemande du CCRE (RGRE) avec la même plate-forme et le même schéma de partenariat public-privé qui garantit le libre accès et la mise en œuvre avec des données provenant de villes et de régions du monde entier. Il est devenu un outil d'échange entre les villes sur les activités de mise en œuvre des ODD au niveau local et surtout un outil de suivi des activités de coopération au développement. Le portail fournit un ensemble d'indicateurs ODD disponibles pour les villes italiennes en conformité avec les indicateurs des Nations Unies et pourrait bientôt être mis en œuvre avec des données internationales fournies par d'autres villes.



³⁵ Allemagne, Belgique (UVCW, VVSG), Espagne (Fons Mallorquí de Cooperació i solidaritat), France (CUF), Italie, Kosovo, Royaume-Uni (COSLA).

³⁶ Croatie et Slovénie (SOS).

³⁷ Bulgarie, Moldavie, Slovénie (ZMOS) et Luxembourg.

³⁸ Des associations locales et régionales allemandes, ainsi que le gouvernement fédéral, d'autres organismes politiques, des instituts de recherche et des organismes, ont mis en place un site Internet interactif visant à fournir aux parties prenantes des indicateurs appropriés.

3 DU NIVEAU LOCAL AU NIVEAU INTERNATIONAL : RENFORCER LES EFFORTS SUR LES ODD

La collaboration avec et entre les villes et les régions du monde entier donne des résultats positifs en matière de développement des politiques urbaines et territoriales. Les initiatives entre villes et entre régions, également connues sous le nom de coopération décentralisée, prennent désormais de nombreuses formes et tirent parti des nouvelles possibilités offertes par l'horizon 2030. Les ODD offrent notamment un langage commun aux GLR du monde entier leur permettant de travailler ensemble de manière encore plus étroite et plus efficace. Il s'agit également d'un cadre essentiel qui contribue à garantir l'alignement et la cohérence des politiques dans le monde entier.

La coopération décentralisée s'inscrit dans le processus moderne d'internationalisation des villes, l'un des principaux facteurs permettant à une ville de rechercher des bonnes pratiques et des solutions sur la scène internationale pour résoudre ses propres défis internes.

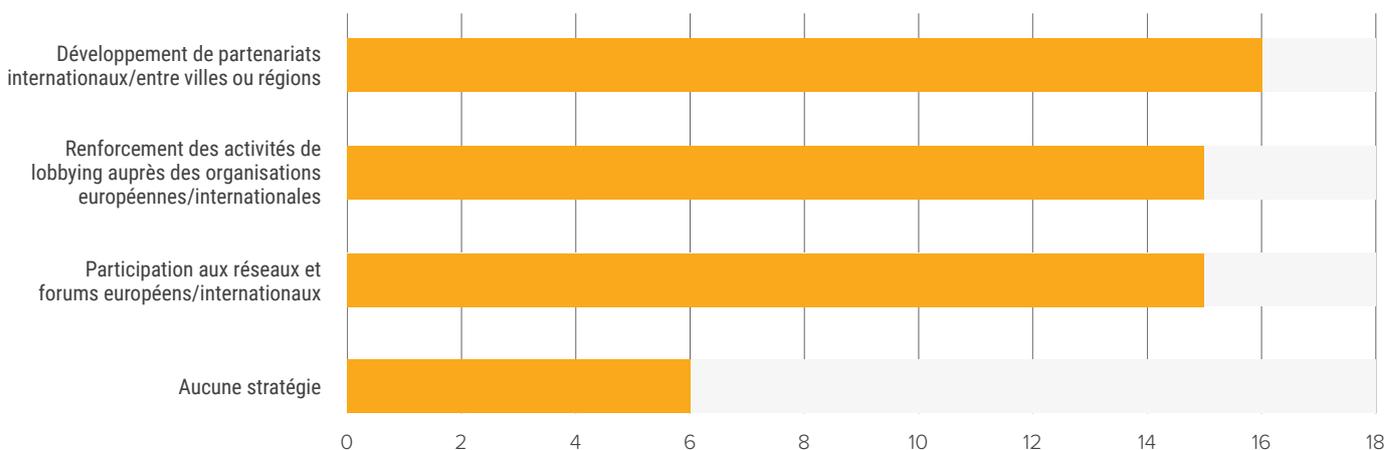
Cette partie mettra en évidence la dimension internationale du travail réalisé avec les ODD au niveau local et régional. On analysera le niveau de prise de conscience de l'importance des objectifs mondiaux par les partenaires internationaux, la façon dont les pairs travaillent ensemble en utilisant le cadre de l'Agenda 2030 et les types d'activités menées pour aider à soutenir les partenariats municipaux et régionaux au niveau international.

Prise de conscience au niveau international

Le travail mené dans le cadre de l'Agenda 2030 commence à porter ses fruits aux niveaux local et régional dans toute l'Europe, sans se limiter à cette partie du monde. 16 associations de gouvernements locaux et régionaux ont indiqué qu'elles encouragent également leurs membres à tendre la main à leurs pairs au-delà des frontières européennes et à développer ou renforcer les partenariats internationaux entre villes et/ou entre régions. La richesse de ce programme mondial réside dans le fait que l'Agenda offre à toutes les parties prenantes un aperçu complet des ambitions communes. Il contribue à créer un point de départ pour que les gouvernements locaux et régionaux puissent se connecter, en travaillant ensemble vers des objectifs communs, en utilisant une approche adaptée au milieu et en embrassant des cultures, des contextes politiques et des cadres environnementaux différents. Il offre un « langage universel commun » sur lequel fonder la coopération et inspirer un nouveau sens de la solidarité, qui dépasse les partenariats traditionnels de type « donateur-bénéficiaire » du passé³⁹. Il permet également de réfléchir à l'impact de ses propres politiques sur les pays partenaires.

Le travail sur les ODD au niveau international contribue également à renforcer les activités de plaidoyer qui valorisent le rôle des GLR au sein

COMMENT VOTRE ORGANISATION MET-ELLE EN ŒUVRE LES ODD ?



³⁹ Comme le suggérait le précédent programme des Nations unies pour le développement, les « Objectifs du Millénaire pour le développement » (OMD), qui ont précédé les ODD de 2000 à 2015 : <https://www.un.org/millenniumgoals/>



des institutions internationales et nationales, comme l'ont indiqué 15 répondants. Il permet, en outre, d'intégrer le programme de coopération internationale à d'autres départements.

La coopération au niveau international accroît la présence et l'implication globales des GLR et de leurs associations sur les scènes européenne et internationale. La contribution à l'Agenda 2030 ouvre une porte supplémentaire, en invitant les municipalités, les régions et les associations nationales à présenter des exemples de réussite et partager leurs expériences au niveau mondial, notamment lors d'événements de haut niveau organisés par l'UE ou les Nations unies. Les GLR sont de plus en plus fiers et désireux de partager leurs partenariats innovants avec le monde entier, ainsi que d'encourager leurs partenaires à faire de même.

De l'autre côté du partenariat, les pairs du monde entier sont conscients de l'existence de l'Agenda 2030 et utilisent de plus en plus les ODD comme point de référence (six répondants⁴⁰) ou souhaitent travailler sur les ODD (trois répondants⁴¹). Deux associations⁴² ont indiqué que leurs partenaires alignent pleinement leurs priorités de travail sur l'agenda mondial. Dans tous les cas, tous les partenaires connaissent l'existence des ODD. L'analyse de l'année précédente avait révélé le contraire : la connaissance de l'existence des ODD par les partenaires non européens des associations répondantes était faible.

L'on observe une tendance mondiale à la sensibilisation et à l'intérêt à l'égard du travail sur les ODD, qui se traduit par un plus grand nombre de possibilités de connexion à travers les continents pour partager les meilleures pratiques et les idées. Cela est essentiel pour préserver la cohérence politique requise afin de s'assurer que les compromis et les retombées indésirables d'une politique locale, régionale ou nationale n'aient pas d'impact négatif sur une autre politique dans le monde.



COHÉRENCE DES POLITIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La cohérence des politiques au service du développement durable (CPDD ou *Policy Coherence for Sustainable Development - PCS*) n'est pas un concept nouveau, datant d'avant l'adoption de l'Agenda 2030 en 2015⁴³. Ce concept supposait que les politiques nationales des pays développés dans des domaines ayant des dimensions transfrontalières importantes, tels que le commerce, l'investissement et l'agriculture, pouvaient compromettre les objectifs de coopération au développement et avoir un impact négatif sur les perspectives de développement des pays en développement. Cet argument est aujourd'hui au cœur de l'Agenda 2030, qui vise à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions.

Les gouvernements et les parties prenantes reconnaissent de plus en plus la nécessité de travailler différemment pour répondre efficacement à la nature intégrée des ODD. Cela signifie qu'il faut sortir des cloisonnements institutionnels et politiques pour saisir pleinement les avantages des actions synergiques, identifier les conséquences négatives involontaires des politiques et gérer efficacement les compromis inévitables entre les ODD. L'Agenda 2030 ne fournit toutefois pas d'orientations sur la manière d'assurer une mise en œuvre intégrée et cohérente des ODD. Et selon de nombreux examens nationaux volontaires (ENV) présentés par les membres des Nations unies au Forum politique de haut niveau (FPHN), le renforcement de la cohérence des politiques est l'un des défis les plus difficiles à relever pour mettre en œuvre les ODD. Les acteurs locaux et régionaux sont des partenaires importants pour aider les gouvernements centraux à atteindre cet objectif.

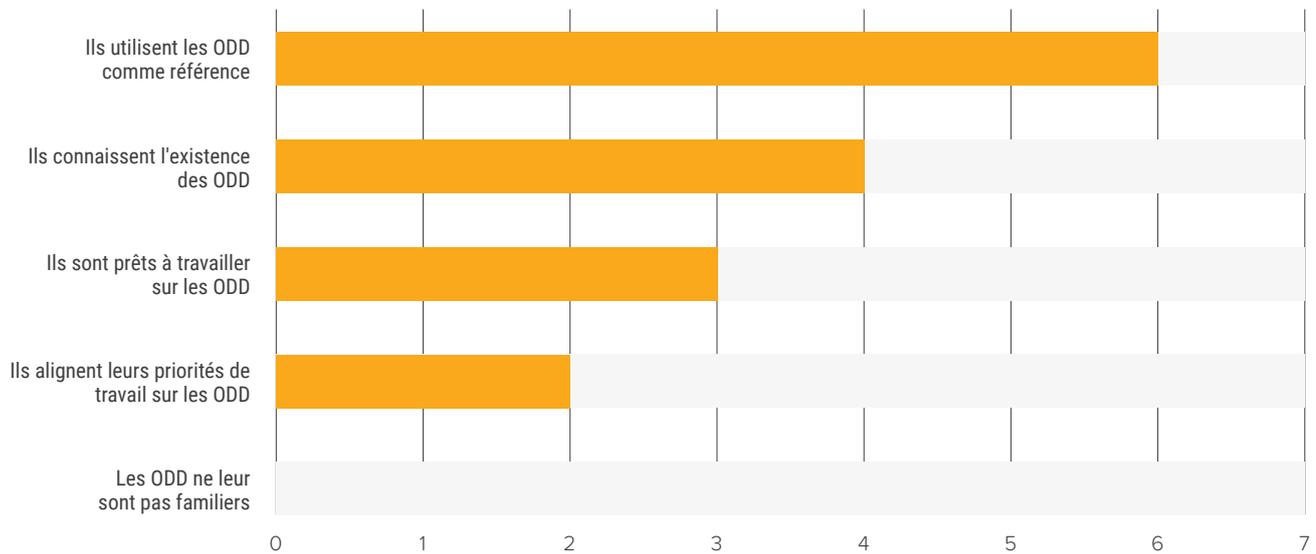
⁴⁰ Albanie, Autriche, Espagne (Fons Mallorquín), France (CUF), Lituanie, Ukraine.

⁴¹ Espagne (FEMP), Kosovo, Lettonie.

⁴² Belgique (VWSG), Slovénie (SOS).

⁴³ <https://www.unssc.org/news-and-insights/blog/why-policy-coherence-essential-achieving-2030-agenda/>

**COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LES CONNAISSANCES DE
VOTRE PARTENAIRE NON-UE/NON-EUROPÉEN SUR LES ODD ?** 19 associations



**La collaboration entre pairs
à travers le monde**

Le lien entre l'Agenda 2030 et la coopération internationale peut être établi de plusieurs façons : d'une part, nous pouvons examiner la façon dont la collaboration entre pairs du monde entier peut contribuer à renforcer la mise en œuvre des ODD de manière cohérente et inclusive. La coopération décentralisée, par exemple, peut aider les communautés locales en Europe à s'inspirer de leurs pairs dans les pays partenaires pour travailler sur les ODD, et vice versa. Le renforcement des capacités, le soutien, l'évaluation par les pairs et la planification conjointe sont tous des éléments essentiels des partenariats internationaux qui, finalement, renforcent l'impact obtenu au niveau local. En utilisant le cadre des ODD comme modèle d'orientation, les pairs du monde entier peuvent lancer des évaluations conjointes, mieux identifier les priorités communes et travailler ensemble pour surmonter leurs préoccupations communes. Ensemble, ils peuvent se soutenir mutuellement dans la mise en œuvre de leurs stratégies créées conjointement et examiner les progrès réalisés par chacun.

D'autre part, travailler conjointement à la réalisation d'un objectif commun, tel que l'Agenda 2030, peut aider à établir de nouveaux liens à travers le monde ou à revitaliser des partenariats existants qui avaient perdu leur élan. Partager la nécessité de comprendre, de mettre en œuvre et de suivre ensemble les progrès des ODD peut créer un lien transfrontalier supplémentaire et un nouveau sens de la solidarité, qui est au cœur de la coopération au développement.



**RESTEZ À L'AFFÛT POUR CONNAÎTRE
NOTRE PROCHAIN MODULE DE
FORMATION SUR LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE ET LES ODD !**

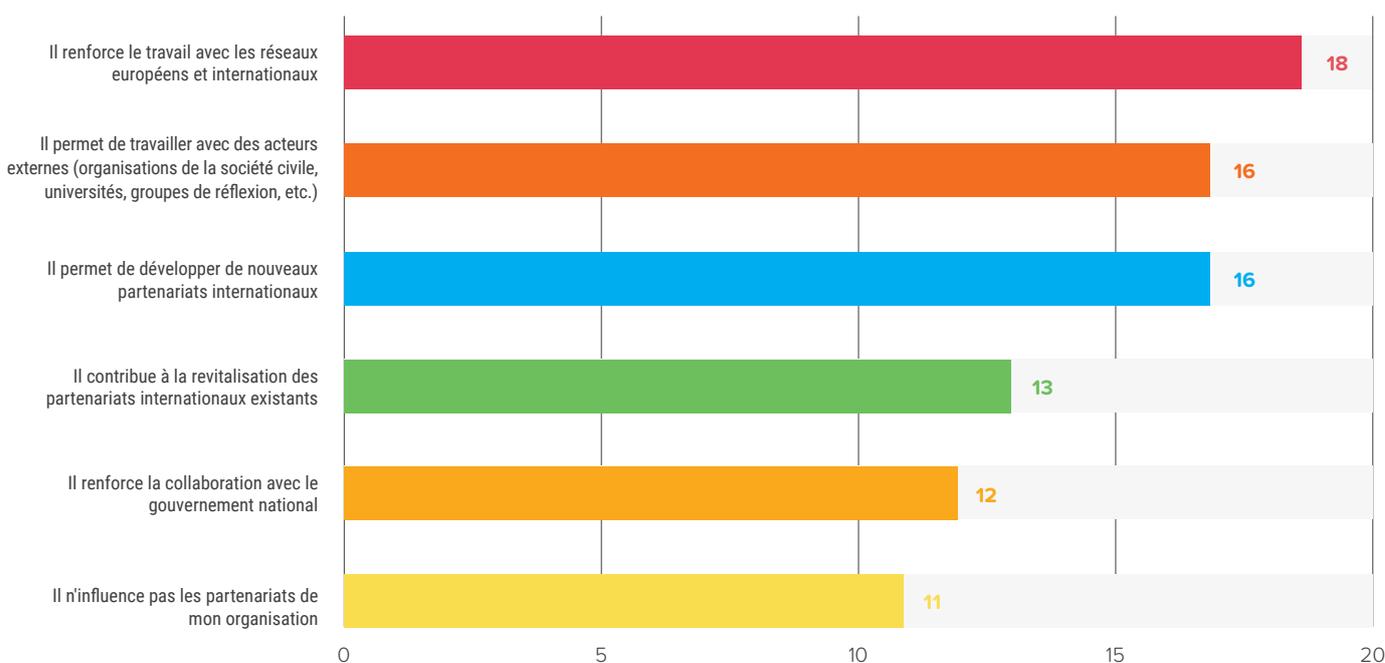
L'équipe d'apprentissage de CGLU⁴⁴ et PLATFORMA prépare en 2020 un nouveau module de formation, axé sur les réalités des gouvernements locaux, des associations et des organisations qui travaillent avec la coopération décentralisée et sur les ODD. Il tiendra compte de leurs expériences et/ou problèmes et sera à la fois un guide didactique et un outil d'apprentissage pour la formation de nouveaux formateurs, proposant une nouvelle approche intégrée de la coopération décentralisée avec les principes de l'Agenda 2030, ainsi que les 17 ODD. Le module de formation sera disponible à la fin de l'année 2020. En attendant, vous pouvez consulter les trois autres modules de formation de CGLU sur la présentation des ODD (1), l'alignement des politiques publiques sur les ODD (2) et le soutien au processus de notification de localisation des ODD (3).

Pour plus d'informations : <https://bit.ly/2Vinh3K>

Lorsque nous avons posé cette question à nos membres, deux tendances clés ont été observées : 18 associations ont indiqué que le cadre des ODD renforçait les partenariats et les collaborations de leur organisation, tandis que 16 associations nous ont informés qu'il contribuait à développer de nouveaux partenariats. Huit associations⁴⁵ ont indiqué qu'il n'influçait pas du tout leur coopération. L'Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais, CUF et l'Association française du CCRE (AFCCRE) ont opté pour des réponses multiples. 37 % ont répondu qu'ils travaillent sur tous les ODD avec leurs pairs internationaux.

Quatre des 34 associations ont répondu qu'elles ne travaillent pas avec des pairs internationaux⁴⁶, trois d'entre elles n'ont pas du tout répondu à la question⁴⁷, et quatre ont déclaré travailler avec des pairs internationaux mais pas en relation avec les ODD⁴⁸. 44 % des 23 associations restantes préfèrent travailler dans l'esprit de l'Agenda 2030 sans faire nécessairement référence à un ensemble d'ODD en particulier. L'AFCCRE a notamment précisé que s'il est vrai qu'ils ne qualifient pas leurs activités avec leurs pairs comme des « activités ODD », il n'en demeure pas moins que les thèmes de leur coopération et de leurs discussions couvrent des questions clés liées à l'Agenda 2030 et à la durabilité.

COMMENT LE CADRE DES ODD CONTRIBUE-T-IL AUX PARTENARIATS DES ORGANISATIONS ?



⁴⁴ <https://www.learning.uclg.org/>

⁴⁵ Belgique (UVCW), Bulgarie, Croatie, Islande, Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Slovaquie (ZMOS).

⁴⁶ Luxembourg, République tchèque, Serbie (SKGO), Slovaquie (ZMOS).

⁴⁷ Écosse (COSLA), France, Moldavie.

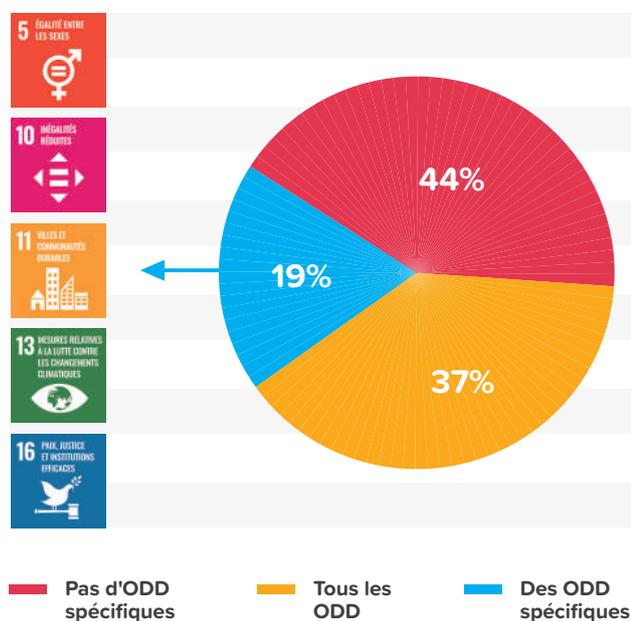
⁴⁸ Bulgarie, Géorgie, Islande, Monténégro.

Il est également intéressant de savoir de quelle manière est utilisé l'Agenda 2030 au niveau international – nous voulions notamment vérifier si la coopération décentralisée a tendance à se concentrer sur des ODD spécifiques ou si elle porte sur l'ensemble de l'Agenda.

Et 19 % ont choisi d'axer leur coopération autour de certains objectifs représentant un diagnostic partagé, des objectifs et des besoins communs : les ODD sélectionnés se concentrent notamment sur des buts très transversaux, tels que l'égalité des genres (ODD 5), la réduction des inégalités (ODD 10), les villes et communautés durables (ODD 11), la lutte contre les changements climatiques (ODD 13) et la paix, la justice et des institutions efficaces (ODD 16).

SUR QUELS ODD CONCENTREZ-VOUS VOTRE TRAVAIL AVEC VOS PAIRS INTERNATIONAUX ?

31 associations



Reflétant les politiques publiques entre les partenaires et s'accompagnant de dialogues tant techniques que politiques sur les politiques locales entre pairs, le processus d'échange et d'apprentissage va dans les deux sens. Il existe un changement de paradigme évident, soutenu par la mise en œuvre des ODD, en vue d'atteindre ensemble des objectifs communs, sur la base d'un diagnostic partagé. L'amélioration de ses propres politiques est également au cœur du processus.

En ce qui concerne la question du suivi et de l'examen conjoint des progrès des ODD au niveau local entre pairs internationaux, la grande majorité des répondants ont indiqué que leurs associations ne travaillent sur aucun indicateur local avec leurs partenaires internationaux. Huit d'entre eux ont répondu positivement.



COMMENT TRAVAILLER AVEC DES PAIRS AU NIVEAU INTERNATIONAL, EN UTILISANT L'AGENDA 2030 ?

L'Association espagnole Fons Mallorquí de Solidaritat i Cooperació a entamé en 2019 un projet pilote⁴⁹ fondé sur l'échange entre pairs avec des partenaires internationaux. Ils ont choisi de se concentrer sur un seul ODD important pour l'ensemble des partenaires : l'ODD 6, concernant l'eau et l'assainissement, notamment l'accès à l'eau en raison de problèmes de pénurie (sécheresses) ou de situations aquifères (produits chimiques et surexploitation). Ce qui a débuté comme un projet de trois communes (les municipalités de

Majorque, la ville de Tenado au Burkina Faso et la ville de Pocona en Bolivie) a pris de l'ampleur en moins d'un an jusqu'à ajouter la municipalité d'un autre pays, à savoir celle de La Arena, au Pérou. Les objectifs du projet sont les suivants :

- Mettre en œuvre l'ODD 6 « eau et assainissement »
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les collectivités locales du Nord et du Sud,
- Mettre en place un cadre commun dans le but de développer des projets de coopération décentralisée basés sur les ODD,
- Sensibiliser aux différentes façons de faire face aux défis concernant les ODD.

⁴⁹ Accord de financement spécifique DCI-CSO-Ia/2019/405-168 : « Travailler ensemble pour donner aux gouvernements locaux et régionaux les moyens d'améliorer la gouvernance et d'assurer un développement plus efficace dans les pays partenaires de l'UE. »



PROJET PILOTE DU LBSNN SUR LES ODD DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Dans le cadre des événements organisés sur les ODD et la coopération décentralisée, le Conseil national des Jumelages des Pays-Bas – Nicaragua (Landelijk Beraad Stedenbanden Nederland-Nicaragua, LBSNN) a participé à un projet pilote au printemps 2019 axé sur l'ODD 4 (éducation) et la sensibilisation à la coopération décentralisée dans les écoles primaires. Le projet « *Drieliuk Mondiaal Burgerschap* » (Triptyque de la citoyenneté mondiale), soutenu par PLATFORMA, visait à promouvoir la citoyenneté mondiale chez les enfants de 6 à 12 ans, directement dans le cadre des programmes scolaires. Les activités comprenaient la participation d'élus locaux, de conteurs et de peintres muraux, ainsi que l'utilisation de maisons mobiles.

Fin 2019, le grand succès de cette initiative a encouragé le coordinateur national néerlandais des objectifs mondiaux 2030 (Ministère des affaires étrangères) et les principaux acteurs du secteur de l'éducation nationale à rejoindre le projet, désormais connu sous le nom de « *Projet pilote national sur l'enseignement primaire et les objectifs mondiaux 2030* ». C'est la première fois que, dans le cadre de la politique éducative néerlandaise, les ODD et la coopération décentralisée sont officiellement inclus dans les programmes scolaires.

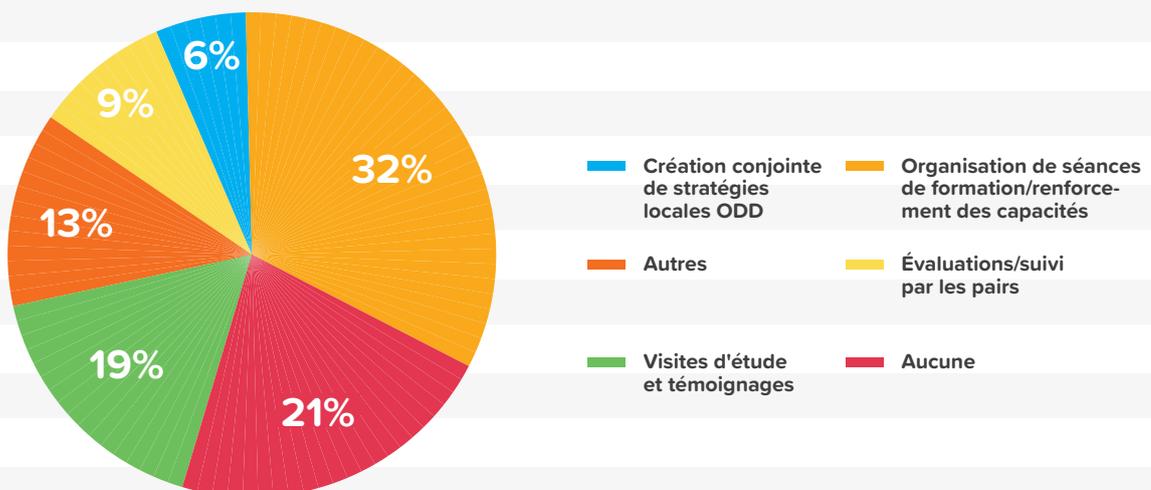
Innovation et créativité à l'appui des partenariats internationaux

La coopération décentralisée est avant tout l'expression d'une ouverture transfrontalière et transcontinentale. C'est un outil et un moyen qui permet aux gouvernements locaux et régionaux d'apprendre les uns des autres, de s'entraider et de se soutenir mutuellement pour atteindre ensemble des objectifs communs.

Le cadre des ODD tient compte de toutes les parties prenantes de manière égale et vise à mettre tous les principaux acteurs de la mise en œuvre sur un pied d'égalité. Dépassant la relation donateur-bénéficiaire des précédents agendas de développement, l'Agenda 2030 encourage tous les continents à explorer et apprendre de leurs partenaires du monde entier.

Cela montre clairement pourquoi 15 associations ont indiqué que leurs activités principales pour soutenir leurs pairs internationaux concernent la formation et le renforcement des capacités. Neuf associations⁵⁰ utilisent la coopération décentralisée pour organiser des visites d'étude et échanger des témoignages liés aux compétences des GLR avec leurs partenaires. Quatre associations⁵¹ ont même recours à l'évaluation par les pairs et au suivi des progrès des ODD avec leurs partenaires. La planification conjointe de stratégies locales des ODD est encore relativement nouvelle, mais aussi attrayante pour trois associations⁵² qui conçoivent leurs plans territoriaux de développement durable avec leurs pairs.

ACTIVITÉS CIBLÉES POUR SOUTENIR LES PARTENAIRES NON-UE/NON-EUROPÉENS DANS LA LOCALISATION DES ODD



⁵⁰ Allemagne, Belgique (VVSG), Bulgarie, France (CUF), Kosovo, Lettonie, Lituanie, Suède, Ukraine.

⁵¹ France (CUF), Kosovo, Slovénie, Ukraine.

⁵² Espagne (EUSKADI), France (CUF), Italie.

La coopération décentralisée s'est avérée un moyen efficace de développement et de renforcement des institutions, ainsi que d'amélioration de la démocratie locale au niveau local dans l'UE et dans les pays partenaires. La coopération entre villes et régions, y compris les échanges entre les élus locaux et régionaux et les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux, notamment dans le cadre de PLATFORMA et de CGLU, est un bon moyen de faire progresser et de relever collectivement nos défis communs. À l'ère d'une pandémie mondiale, une telle coopération permet de mieux connaître les différentes approches de lutte contre la COVID-19 dans une variété de contextes (local, régional, urbain, rural) et de circonstances (stades et niveaux d'alerte), les défis rencontrés, les ressources mobilisées et les mesures appliquées pour l'endiguement du virus, mais aussi pour la voie à suivre pour reconstruire les sociétés. Le partage d'expériences

et d'expertise est d'autant plus utile qu'il permet aux pairs d'adapter efficacement leur stratégie et de choisir les options politiques et opérationnelles en fonction de chaque situation particulière.

Toutefois, pour que ces actions soient réellement efficaces, un soutien financier adéquat doit être apporté à la coopération décentralisée entre les municipalités et les régions de l'UE et des pays partenaires, sur la base d'évaluations des besoins et du contexte local, et en ciblant des solutions locales appropriées. Aujourd'hui plus que jamais, face à l'urgence de contenir efficacement l'épidémie de la COVID-19 et de trouver une approche globale pour gérer les conséquences socio-économiques, l'UE doit consacrer une partie de sa riposte au soutien financier de la coopération décentralisée entre les municipalités de l'UE et des pays partenaires.



LES PLATFORMAWARDS : INSPIREZ-VOUS-EN !

Pour la deuxième fois, PLATFORMA a récompensé les meilleures pratiques en matière de coopération au développement entre villes et entre régions, s'attachant cette année tout particulièrement aux Objectifs de développement durable (ODD). Les 26 candidatures reçues par PLATFORMA représentaient au total 74 gouvernements locaux et régionaux de 11 États membres de l'UE et de 19 pays partenaires d'Afrique, d'Amérique latine et des pays voisins de l'Est et du Sud de l'Europe.

Les lauréats 2020 se sont concentrés sur le « Renforcement de la participation des citoyens et la promotion de l'égalité des genres au niveau local », un projet développé par la province de Barcelone (DIBA), les districts de Ménara-Marrakech et Guéliz-Marrakech, et les municipalités de Benguérir, Had Ras Elain, Sidi Rahal et Zarktan, en collaboration avec l'Institut marocain pour le développement local (IMADEL). Les gouvernements locaux participants de la province de Barcelone sont Cerdanyola del Vallès, El Prat de Llobregat, Igualada, Sant Boi de Llobregat, Sant Feliu de Llobregat, Sant Pere de Ribes, Santa Coloma de Gramenet, Vallromanes et Vilafranca del Penedès (<https://bit.ly/3i0EWGU>).

Les municipalités de Bornem, en Belgique, et de Nquthu, en Afrique du Sud, ont remporté la deuxième place pour un projet commun intitulé « Les déchets pour la création d'emplois » (<https://bit.ly/2Vgo1pT>).

La troisième place a été remportée par Lille, en France, et Oujda, au Maroc, pour leur « Projet de coopération décentralisée pour l'énergie durable » (<https://bit.ly/3hXuPm5>).

Juste après les trois premiers, Bordeaux Métropole, en France, et l'État de Guanajuato, au Mexique, ont reçu un « Prix spécial du jury » pour leur projet UNEBUS sur les systèmes de transport intermodal (<https://bit.ly/31hWXdM>).

Consultez le site Internet PLATFORMAwards pour plus d'informations et s'en inspirer : <http://platformawards.eu/>

PLATFORMA AWARDS





4

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DU TRAVAIL SUR LES ODD

Lorsqu'il s'agit de localiser les ODD, les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations continuent de se heurter à des difficultés persistantes qui peuvent parfois ralentir les progrès.

Cependant, curieusement, ces défis ont également donné lieu à de nouvelles opportunités pour les municipalités, les régions et les AGLR, en les aidant à surmonter les obstacles et en encourageant les niveaux local et régional à continuer à aller de l'avant.

Soutien des gouvernements nationaux



Bien que nous constatons une amélioration du rôle joué par les gouvernements nationaux pour soutenir l'action locale et régionale en faveur de la mise en œuvre des ODD, ce soutien doit encore être renforcé. Des obstacles administratifs et financiers continuent d'empêcher les municipalités, les régions et leurs associations nationales de concrétiser et soutenir correctement leurs ambitions dans le cadre de l'Agenda 2030.



Cependant, en plus des subventions nationales, le travail sur les ODD a ouvert de nouvelles possibilités pour les GLR et leurs associations de trouver un soutien financier les aidant à mettre en œuvre leurs initiatives durables. Le financement de l'UE devient, par exemple, de plus en plus attrayant pour les villes, ce qui les encourage à proposer des partenariats et des projets novateurs dans le cadre des ODD. Néanmoins, cela doit s'aligner sur la reconnaissance adéquate des GLR et des AGLR dans les différents appels à propositions lancés par les gouvernements nationaux et les institutions de l'UE.

Coordination entre les différents niveaux de gouvernance



La gouvernance en partenariat n'est pas aussi simple qu'elle en a l'air : les intérêts nationaux entrent régulièrement en conflit avec les besoins locaux et régionaux, si bien que la coordination des deux pour trouver un équilibre peut représenter tout un défi. Cela vaut déjà pour plusieurs domaines politiques et initiatives, et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ne semble pas faire exception. Les ODD voient le jour et s'achèvent au niveau local. Les citoyens sont au cœur de toutes les actions. Les gouvernements nationaux doivent mieux comprendre ce rôle indispensable et dépasser le partage d'informations ponctuelles et les échanges ad hoc : la coordination doit être permanente et intervenir à toutes les étapes du processus, du début à la fin.



Cela étant dit, les réussites des gouvernements locaux et régionaux qui travaillent sur les ODD ont commencé à attirer l'attention non seulement de leurs pairs, mais aussi des institutions nationales et internationales du monde entier. L'Agenda 2030 appelle notamment à la coopération en partenariat pour atteindre les 17 Objectifs, ouvrant de nouvelles opportunités pour les gouvernements locaux et régionaux, et leurs associations, de se connecter avec les gouvernements centraux, d'échanger des informations avec eux et même de faire partie du processus de planification et/ou de suivi du travail sur le terrain. Les gouvernements nationaux reconnaissent de plus en plus le rôle clé que jouent les villes et les régions dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, plus de 68 % des 17 objectifs devant être atteints au niveau local. Les ODD offrent la possibilité de renforcer le travail pluridisciplinaire et intersectoriel à tous les niveaux de gouvernance.

Ressources humaines et capacités



Comme mentionné ci-dessus, les ressources humaines limitées et/ou le manque de compétences et de capacités appropriées pour travailler sur l'Agenda 2030 empêchent les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations de lancer correctement leurs activités ODD, même si la volonté et l'inspiration politiques sont là. Lorsqu'il est nécessaire de renforcer les capacités, les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations doivent continuer à se tourner vers leurs pairs, tant en Europe qu'au-delà, notamment par le biais de la coopération décentralisée. Ils doivent également favoriser les alliances avec d'autres acteurs, tels que les centres de recherche ou les universités. Le soutien de l'Union européenne est également essentiel pour aider à surmonter ces obstacles.



Le point positif est que, plus les GLR et les AGLR travaillent sur l'agenda 2030, plus ils apprennent au travers de la pratique et l'expérience de leurs pairs. Cela leur permet de renforcer leurs capacités et d'identifier de nouvelles opportunités où les gouvernements locaux et régionaux peuvent faire la différence. En réalignant leurs stratégies et leurs politiques locales, des ressources humaines supplémentaires peuvent commencer à se développer, avec l'aide de supporteurs tels que les gouvernements centraux, les réseaux internationaux comme l'UE ou l'ONU, ainsi que la société civile.

Intérêt et/ou prise de conscience au niveau local



Plusieurs municipalités et régions d'Europe ne comprennent pas encore pleinement ce que signifie l'Agenda 2030 et la façon dont il peut s'appliquer à leurs réalités territoriales. Certaines continuent de percevoir les ODD comme une nouvelle charge, un poids supplémentaire et un programme qu'elles doivent intégrer dans leur planification, ce qui entraîne une très faible adhésion et motivation à travailler sur les ODD. En outre, certaines villes continuent de considérer que les ODD ne sont pas adaptés aux priorités locales, ce qui rend difficile leur pleine intégration dans la planification urbaine. Pour celles qui travaillent dans une certaine mesure avec les ODD, un des principaux défis consiste à savoir comment passer d'un simple « étiquetage ODD » à une véritable transition et transformation.



Allez, courage ! D'année en année, les ODD sont de mieux en mieux connus et compris. Les gouvernements locaux et régionaux identifient graduellement les avantages de travailler avec l'Agenda 2030 et son cadre universel, comme le démontre cette étude, notamment les possibilités de créer de nouveaux partenariats avec des pairs à l'intérieur comme en dehors de l'Europe, ainsi qu'avec différentes parties prenantes. Le processus de localisation gagne remarquablement du terrain au niveau international, invitant de plus en plus de municipalités et de régions à rejoindre le mouvement des ODD.

Accès à l'information



Enfin, faire en sorte que l'information passe du niveau international au niveau national et local pour qu'il y ait une bonne compréhension du cadre des ODD n'est pas toujours chose aisée. En ce qui concerne le suivi des progrès et l'établissement de rapports, les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations luttent pour recevoir les informations pertinentes de leurs gouvernements nationaux, concernant les possibilités de contribuer avec leur perspective territoriale. En ce qui concerne les rapports locaux, comme nous l'avons vu précédemment tout au long de notre analyse, les difficultés résident dans la collecte des données nécessaires et pertinentes pour suivre les progrès locaux et régionaux.



Bizarrement, ce défi important a également été indiqué par les associations de gouvernements locaux et régionaux comme étant la principale opportunité lorsqu'elles ont répondu à l'enquête. Bien qu'il soit possible de faire davantage pour améliorer la communication entre les parties prenantes et trouver les informations manquantes, les AGLR notent que la situation s'est améliorée depuis 2015 et que les possibilités d'accès aux données, aux formations et aux opportunités augmentent lentement mais sûrement.



CONCLUSION

Avant l'apparition de la pandémie mondiale de la COVID-19, les autorités locales et régionales gagnaient progressivement du terrain et démontraient l'importance des contributions locales au développement durable et à l'Agenda 2030. Les gouvernements locaux et régionaux, avec le précieux soutien de leurs associations nationales, continuent de jouer un rôle de plus en plus important dans le processus de localisation de l'Agenda 2030. Alors que les anciennes contraintes subsistent et que de nouveaux défis apparaissent, les municipalités et les régions continuent d'innover, d'expérimenter et de travailler de concert avec des partenaires clés, y compris leurs pairs dans le monde entier, pour trouver de nouvelles solutions et réaliser leurs ambitions.

Il est encore trop tôt pour connaître toute l'ampleur des bouleversements économiques, sociaux et psychologiques qu'entraînera la crise de la COVID-19, mais ce qui a été réaffirmé et restera clair dans un avenir proche et dans un avenir lointain, c'est le rôle clé que jouent les gouvernements locaux et régionaux pour garantir des services publics accessibles, inclusifs et efficaces à tous les citoyens, quel que soit le contexte environnemental ou sanitaire. Elles continuent à mettre leurs citoyens au premier plan, ce qui est au cœur même des ODD, prouvant ainsi que les dirigeants locaux et régionaux seront toujours indispensables pour réaliser des progrès mondiaux en matière de développement durable.

La reprise après la COVID-19, quel que soit son moment, se fera dans un environnement chaotique marqué par l'incertitude et les perturbations. Cela affectera peut-être la manière et le délai de mise en œuvre des ODD, mais ne pourra pas effacer l'importance de veiller à ce que les messages clés de l'Agenda 2030 restent au cœur de toutes les actions : un présent et un avenir prospères pour les populations et la planète, dans l'esprit d'un partenariat et d'une solidarité mondiale. L'innovation et l'expérimentation sont au cœur même des ODD, tant en Europe qu'à l'étranger, avec des pairs dans les pays partenaires.

Pour surmonter la crise, il convient toutefois de renforcer les partenariats, en laissant de côté les divergences politiques pour s'assurer finalement que personne et qu'aucune zone géographique n'est laissée pour compte. Ces partenariats doivent avant tout se traduire par une gouvernance à plusieurs niveaux plus forte, avec un soutien accru de la part des gouvernements centraux, ainsi que de l'UE et des institutions internationales. Une coopération multisectorielle est également nécessaire pour garantir que les solutions de relance socio-économique proposées sont inclusives et durables et qu'elles protégeront les populations et la planète, aujourd'hui et pour les générations à venir.



Créé en 1951, le Conseil des Communes et Régions d'Europe est la plus ancienne association de villes et de régions européennes. Il rassemble 100 000 gouvernements locaux et régionaux à travers 60 associations nationales.

Le CCRE est la section européenne de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), et représente les gouvernements locaux et régionaux d'Europe à l'échelle internationale.

Le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique, fondée sur l'autonomie locale et le respect du principe de subsidiarité.

Le CCRE défend les intérêts des collectivités territoriales afin que leurs voix soient entendues en Europe, en mettant l'accent sur la démocratie locale et l'autonomie. Ce travail de plaidoyer repose sur l'expérience du CCRE et de celle de ses associations membres.

www.cemr.eu | [@CCRECEMR](https://twitter.com/CCRECEMR)



PLATFORMA est la coalition paneuropéenne des collectivités locales et régionales - et de leurs associations - actives dans la coopération au développement de ville à ville et de région à région. Toutes sont des actrices clés de la coopération internationale pour le développement durable.

PLATFORMA est un centre d'expertise sur l'action internationale des gouvernements locaux et régionaux qui rassemble des collectivités locales et régionales, leurs réseaux européens et internationaux ainsi que des associations régionales et nationales.

Avec ses partenaires, PLATFORMA défend le rôle que jouent les collectivités locales et régionales dans les politiques de développement de l'UE, promeut la coopération internationale entre les villes et les régions du monde entier et facilite l'échange de connaissances entre les collectivités locales et régionales et leurs associations.

En 2015, PLATFORMA a ratifié un Accord-cadre de partenariat (*Framework Partnership Agreement* ou FPA) avec la Commission européenne. Ses signataires se sont ainsi engagés à agir contre la pauvreté et les inégalités dans le monde tout en plaidant pour la démocratie locale et le développement durable, dans le respect de valeurs et d'objectifs communs.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE) héberge le secrétariat de PLATFORMA.

www.platforma-dev.eu | [@Platforma4Dev](https://twitter.com/Platforma4Dev)

Cinq ans après l'adoption de l'Agenda 2030, les termes « Objectifs de développement durable » et « objectifs mondiaux » sont de mieux en mieux connus et compris, notamment par les collectivités territoriales et leurs associations nationales.

Toutefois, compréhension n'est pas synonyme d'« adoption ». Découvrons les progrès réalisés par les municipalités, les régions et leurs associations en Europe dans leur travail avec les ODD et leur réalisation.



Square de Meeûs 1
1000 Bruxelles - Belgique
+32 (0)2 265 09 30
platforma@ccre-cemr.org
@Platforma4Dev
www.platforma-dev.eu



Square de Meeûs 1
1000 Bruxelles - Belgique
+ 32 (0)2 511 74 77
info@ccre-cemr.org
@CCRECEMR
www.cemr.eu

Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu n'engage que PLATFORMA et le CCRE et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne.